

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	I
SOMMAIRE	II
SIGLES ET ACRONYMES.....	IV
LISTE DES ILLUSTRATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES SCHEMAS.....	VII
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : APERÇU GENERAL SUR LE CREDIT.....	3
Chapitre I : Aspect théorique et économique du crédit.....	4
Section I : Généralité.....	4
Section II : Portée économique du crédit	9
Section III : Marché et politique de crédit.....	13
Chapitre II : Etablissement financier : « Secteur bancaire ».....	17
Section I : Généralité.....	17
Section II : Activités des banques à Madagascar	21
Section III : Etat actuel du secteur bancaire à Madagascar.....	25
Chapitre III : Etablissement financier : « Institution de Microfinance.»	30
Section I : Présentation d'IMF à Madagascar	30
Section II: Principales missions de la Microfinance à Madagascar	34
Section III : Environnement de la Microfinance à Madagascar.....	41
PARTIE II : ETUDE D'IMPACT DES CREDITS AUX AGENTS ECONOMIQUES A MADAGASCAR.....	43
Chapitre IV : Contribution au développement de l'économie	44
Section I : Augmentation des ressources.....	44
Section II : Promotion d'investissements.....	49
Section III : Crédit, investissement, croissance.....	53

Chapitre V : Problèmes rencontrés à l'utilisation du crédit	57
Section I : Utilisation non conforme au niveau de l'affection	57
Section II : Problèmes rencontrés au niveau du financement	62
Section III : Rôle du crédit dans l'économie.....	66
Chapitre VI : Analyses et recommandations	69
Section I : Nécessité d'épargne	69
Section II : Taux d'épargne à Madagascar.....	72
Section III : Analyse sur l'environnement des institutions financières à Madagascar.....	73
CONCLUSION.....	76
BIBLIOGRAPHIE	i
ANNEXE	ii
TABLES DES MATIERES	iii

SIGLES ET ACRONYMES

ADéFi	: Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises
AECA	: Association d'Epargne et de Crédit Autogérée
AFD	: Agence Française de Développement
AGEPMF	: Agence d'Exécution du Projet MicroFinance
AIM	: Association des Institutions de MicroFinance non Mutualistes
AMEC	: Association Mutualiste d'Epargne et de Crédit
APEM	: Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar
APIFM	: Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualiste
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCM	: Banque Central de Madagascar
BFV	: Banky Fampandrosoana ny Varotra
BIT	: Bureau International du Travail
BMOI	: Banque Malgache de l'Océan Indien
BNI/CL	: Bankin' Ny Indostria / Crédit Lyonnais
BTM	: Banky Ny Tantsaha Mpamokatra
BOA	: Bank Of Africa
CDA	: Conseil de Développement d'Andohatapenaka
CDL	: Créances Douteux et Litigieuses
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle
CGAP	: Consultative Group to Assist the Poorest
CT	: Court Terme
CSBF	: Commission de Supervision Bancaire et Financière
CIDR	: Centre International de Développement et de Recherche
DAT	: Dépôt A Terme
DID	: Développement International Desjardins
DSRP	: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
EAM	: Entreprendre à Madagascar
FENU	: Fonds d'Equipement des Nations Unies
FERT	: Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FMI	: Fonds Monétaire International
MAP	: Madagascar Action Plan
MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MLT	: Moyen et long Terme
IFM	: Institution de MicroFinance
IMF	: Institution Financière Mutualiste
IRAM	: Institut de Recherche et d'Application des Méthodes du Développement
ICAR	: International de Crédit Agricole et Rural
OIT	: Organisation Internationale de Travail
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PAIQ	: Programme d'Appui aux Initiatives de Quartier
PAMF	: Projet d'Appui à la MicroFinance
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SAF/FJKM	: Sampan' Asa Fampandrosoana / Fianganan'I Jesoa Kristy eto Madagasikara
SIPEM	: Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
UCB	: Union Commercial Bank
UE	: Union Européenne
TIAVO	: Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Evolution des taux d'intérêt bancaires

Tableau n°2 : Evolution des crédits à l'économie bancaire : 2004-2007

Tableau n°3 : Statistiques nationales consolidées du secteur au 31/12/2007

Tableau n°4 : Evolution des activités des IMfs Mutualistes de 2000 au 31/12/2007

Tableau n°5 : Evolution des activités des IMfs Non Mutualistes de 2002/12 /2000

Tableau n°6 : Evolution des opérations de crédit (2004-2006)

Tableau n°7 : Part de l'alimentation à la consommation

Tableau n° 8 : Perception de l'impact de l'ADEFI par les micro-entrepreneurs

Tableau n°9 : Impacts perçu des prêts octroyés(%).2001 et 2004

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Evolution des crédits bancaires à l'économie de 2003 à 2007

Figure n°2 : Evolution des activités des IMfs mutualistes ce 1999 à 2006

Figure n°3 : Evolution des activités des IMfs non mutualistes ce 2002 à 2006

Figure n°4 : Répartition des dépenses des ménages malgaches

LISTE DES SHEMAS

Schéma n°1 :L'accumulation du capital et l'élévation de la qualité de la main d'œuvre sont inséparables.

Schéma n°2 : Représentation du circuit économique étendu aux institutions financières.

Schéma n°3 : Importance financière pour le développement.

INTRODUCTION

La pauvreté se définit comme une insuffisance des choses nécessaires à la vie, le manque d'argent pour survivre, la vulnérabilité face à la vie quotidienne. Sont considérées comme pauvres les dépourvues de biens, de richesse et de ressources.

La pauvreté existe à Madagascar du fait qu'elle fait partie des pays en voie de développement. Cependant son système bancaire peut satisfaire toutes les exigences d'une économie en pleine croissance. De plus, la réforme du secteur bancaire à Madagascar est dominée par le secteur privé. Les secteurs bancaires ont alors un rôle important dans la situation économique du pays. Ils ont un pouvoir de création monétaire en octroyant des crédits.

Les crédits à risque sont presque inconnus dans les banques primaires malgaches. Or, aucune entreprise ne peut se développer sans l'appui des banques. En conséquence, l'émergence des institutions de Microfinance à Madagascar depuis 1990 contribue à fournir des services financiers à des personnes en situation de précarité économique où qui sont exclus du secteur bancaire. A cause des activités de ces institutions, les agents économiques pourraient alors recours aux crédits.

Le présent ouvrage intitulé : « Etude d'impacts des crédits aux agents économiques : cas du secteur bancaire et de la microfinance à Madagascar» donne une idée de ce qui pourrait apporter le crédit dans le développement économique du pays.

L'objectif de notre étude consiste à évaluer comment les crédits octroyés par ces secteurs financiers affectent les situations des catégories d'agents économiques en l'occurrence les ménages et les entreprises mêmes à la croissance économique du pays.

Face à cela, la problématique générale du sujet pourrait être formulée de la manière suivante : « favoriser l'accès aux crédits, quels en sont vraiment leurs impacts sur le niveau de vie des agents économiques, les bénéficiaires et du pays ? » En d'autres termes les banques et les microfinances améliorent-elles les situations des pauvres ou les endettent d'avantage ?

La question de l'impact des crédits octroyés par les banques et les microfinances sur les conditions de vie est cruciale et délicate à traiter. A cet effet, évaluer l'impact nécessite de mener une étude approfondie auprès des bénéficiaires.

En vue d'apporter des réponses à cette problématique .La synthèse et l'exploitation des données ainsi recueillies, analysées et interprétées, complétées par une observation personnelle servent d'appui à note raisonnement. Cette fois-ci, notre étude sera structurée en deux parties :

La première sera consacrée aux généralités sur le crédit. C'est dans cette partie qu'on évoque une analyse théorique et économique du crédit et des intermédiaires financières. De plus, des présentations seront faites sur les secteurs financiers notamment les secteurs bancaires et les institutions de microfinance, aussi que ces activités à Madagascar.

La deuxième partie tentera d'étudier l'impact des crédits octroyés par ces institutions sur le niveau de vie des agents économiques plus particulièrement les ménages, les entreprises voire le pays lui-même. Pour mieux expliquer cette seconde partie, essayons de dégager trois idées fondamentales telles que : les impacts positifs aux niveaux de l'affectation ; les problèmes rencontrés au niveau de l'utilisation et le remboursement des ressources. Des analyses et recommandations seront apportées concernant les impacts des crédits pour terminer.

Première partie :
Aperçu général sur le crédit

Cette première partie est consacrée aux généralités sur le crédit et les secteurs financières en l'occurrence le secteur bancaire et la microfinance. Voyons en premier ce qui concerne les aspects théoriques et économiques du crédit.

Chapitre I : Aspect théorique et économique du crédit

Section I : Généralités

A part le crédit, cette section consiste à donner une approche concernant les intermédiaires financières et le taux d'intérêt.

I.1 Le crédit proprement dit

Il serait intéressant de réfléchir sur les crédits. Essayons de la décrire dans tous ses aspects pour mieux analyser et impacts.

I.1.1 Définition et formes du crédit

Définition

Selon une définition célèbre de Böhm Bawerk¹ : « Le crédit est l'échange d'un bien présent contre un bien futur.

Contrairement à ce que l'on pense, le crédit n'est pas toujours destiné à vous rendre la vie plus difficile en vous permettant de vous endetter. Non, il doit être considéré et utilisé comme un instrument financier à votre disposition. Que ce soit pour financer un projet (immobilier, aménagement de la maison ou de l'appartement, voiture...), étaler des créances immédiatement exigibles (impôts, frais de scolarité...), mettre en place un programme de retraite complémentaire en utilisant le crédit comme levier financier, tous ces besoins peuvent être comblés par l'utilisation judicieuse du crédit.

Evidemment, le crédit ne doit pas être utilisé de façon impulsive mais réfléchie. Ne jamais perdre de vue qu'un crédit n'est pas un don ou une subvention mais une avance qui vous est accordée sur un temps plus ou moins long et qu'il faudra rembourser chaque mois. On observe plusieurs composants du crédit, comme le loyer de l'argent prêté ainsi que des assurances et autres frais de gestion.

De ce fait, si l'on ne prend pas des précautions, nos achats impulsifs risquent de nous coûter très cher... surtout pour des cas de crédit pour les biens de consommation.

¹ Définition du Crédit par Raymond Barre, économie politique, 9^e édition , 3^e trimestre 1980

Par contre, le crédit utilisé judicieusement est un fabuleux levier nous permettant de nous construire une retraite sur mesure ou de nous permettre de nous constituer un patrimoine immobilier, tout en continuant de vivre agréablement sans se priver inutilement. Dans le cas de succession, le crédit permet de verser de l'argent aux héritiers sans avoir l'obligation de vendre les biens immobiliers.

Ce crédit, généralement de forme hypothécaire sera garanti par la valeur, croissante, des biens. Ne pas confondre « vivre avec le crédit », donc utiliser tous ses avantages, et « vivre à crédit », c'est-à-dire vivre au-dessus de ses moyens. Dans ce dernier cas, le crédit est néfaste alors que si nous l'utilisons judicieusement en fonction de nos besoins réels et non de nos impulsions et, que nous limitons notre endettement en fonction de nos capacités de remboursement réelles, le crédit est un merveilleux outil. Un quart de la population Français a eu recours au découvert bancaire l'année dernière et, plus des ménages détenait un crédit. La progression du recours au crédit à court terme peut s'avérer préoccupante si l'on ne fait pas attention, elle peut conduire au surendettement.

Formes de crédit

On peut distinguer les formes du crédit en fonction de plusieurs critères :

- Le crédit d'exploitation où les crédits courants de fonctionnement qui peuvent être en monnaie locale ou en devises
- Le crédit à la consommation qui est le crédit finançant un bien précisément déterminé. La vente du bien est conditionnée à l'octroi du crédit et le déblocage des fonds est lié à la réalisation conforme de l'opération envisagée.²
- Le crédit à l'investissement où les crédits à moyen (jusqu'à 7 ans) et/ou à long terme (au-delà de 7 ans)

I.1.2 Approche sur l'intermédiaire financier

Les intermédiaires financiers regroupent les institutions par l'intermédiaire desquels les épargnants peuvent fournir des fonds à ceux qui en ont besoin. Les deux plus importants sont les banques et les fonds mutuels.

Il apparaît de fait comme une activité économique essentielle organisant les transferts d'épargne à destination du système productif. Qu'on songe pour s'en persuader à la difficulté

² Petit Larousse 2007

d'organiser de tels transferts en l'absence d'un système bancaire efficace. L'intermédiaire financière participe à l'accroissement de l'efficience et du dynamisme de l'économie.

I.2 Théories face au crédit

C'est l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs qui sont à l'origine du phénomène du rationnement de crédit.

Rationnement de crédit et Asymétrie d'information :

La théorie de Rationnement du crédit particulièrement étudiée par **Stiglitz et Weiss** montre que l'existence d'une offre de financement inférieur à la demande résulte d'un phénomène de sélection adverse et d'aléa moral.

D'une part, la sélection adverse vient d'une asymétrie *ex ante*³ avant la signature du contrat. L'on ne peut réellement distinguer les bons emprunteurs des mauvais. (Finalement, ce sont les emprunteurs ou entreprises à risque qui obtiennent de crédit.).

D'autre part, l'aléa moral peut se définir par le financement octroyé de son utilisation initial pour lequel il a été prévu. Le créateur peut en effet, en cours du contrat, réallouer les actifs des projets plus risqués que celui pour lequel il a obtenu le crédit.

I.2.1 Rôles de garantie

Le résultat du rationnement de crédit obtenu par *Stiglitz et Weiss* dépend crucialement du fait que le contrat passé entre l'emprunteur et le prêteur est un contrat de dette, dont le seul terme est le taux d'intérêt. Or, il n'est pas évident que ce contrat soit effectivement une forme optimale de relation entre un prêteur et un emprunteur. Une critique récurrente à l'encontre du modèle de rationnement du crédit de *Stiglitz et Weiss* est qu'il est peut-être possible d'éliminer tout rationnement à l'équilibre en jouant sur d'autres termes du contrat tels par exemple la garantie demandée par le prêteur.

L'idée de base de la critique formulée à l'encontre du modèle de *Stiglitz et Weiss* est que le rationnement du crédit repose sur le fait que l'utilisation du seul taux d'intérêt n'est pas suffisante pour que la banque puisse faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » projets. Plus précisément, la banque ne peut proposer qu'un seul type et unique taux d'intérêt aux emprunteurs (si la banque proposait deux taux différents, les emprunteurs choisirraient le plus

³ Ex ante : que le risque se réalise avant que le projet n'aboutisse et ne permette de dégager des revenus pour rembourser les banques.

faible). En revanche si la banque pouvait offrir un véritable « menu de contrat », elle pourrait sans doute remédier au rationnement de crédit. En effet, il est possible que la banque, en laissant l'emprunteur choisir un contrat plutôt qu'un autre, puisse inférer du choix de ce dernier les caractéristiques de son projet. Par exemple, si les projets se répartissaient en deux catégories, les « bons » projets (peu risqués) et « mauvais » (plus risqués), la banque pourrait offrir deux types de contrats. Le premier consisterait en un faible taux d'intérêt et une garantie élevée, le second en un taux d'intérêt élevé et une faible garantie (...). Ici, deux variables sont contrôlées par la banque : le taux d'intérêt et le montant des garanties, pour faire révéler une caractéristique du projet (son risque). Donc, si la seule asymétrie d'information entre le prêteur et l'emprunteur a trait au risque du projet, alors l'utilisation d'une garantie permet de résoudre le problème du rationnement de crédit.

De plus, si les investisseurs diffèrent aussi par leur attitude vis-à-vis du risque, il faut introduire une nouvelle dimension dans le contrat pour pouvoir identifier précisément de qui s'agit-il ? Celui qui élimine toute asymétrie d'information et par là même tout rationnement de crédit.

I.2.2 Structure du capital

Le phénomène de rationnement de crédit, en invalidant les conditions du théorème de *Modigliani-Miller*, s'applique, redonne une toute importance à la structure du passif de la firme. Le ratio de la dette par rapport au fonds propres, la politique de dividendes peuvent ainsi servir de signaux utilisés par les entrepreneurs pour signaler au marché la réelle valeur de leurs projets.

De là, les entreprises peuvent utiliser leur politique de dividende comme un signal à l'attention des banques ou de leurs propres actionnaires. En effet, en présence d'asymétrie d'informations, une politique de dividende élevé peut être un signal de bonne santé financière, et donc un moyen de desserrer d'éventuelles contraintes dues au rationnement du crédit. La politique de distribution de dividendes reprend ainsi toute son importance.⁴

L'asymétrie d'information existant entre prêteurs et emprunteurs permet de conclure que la structure du passif des entreprises revêt en toute importance et n'est plus inessentielle comme cela est le cas dans le théorème de Modigliani-Miller. Le rationnement de crédit est l'extrême manifestation de ce phénomène.

⁴ Stiglitz, 1988 ; Harris Raviv, 1991

Selon *Amable et chatelain (1995)*, la seule possibilité de finance externe des firmes est le financement bancaire et le rationnement de l'offre de crédit bancaire est introduit par l'existence d'un ratio d'endettement.

Une autre théorie de *Williamson* explique que c'est l'asymétrie d'information ex post qui est à l'origine du non satisfaction de toute demande par le marché de crédit. Le prêteur est obligé de rationner le crédit pour éviter le comportement opportuniste des emprunteurs.

I.3 Approche sur le taux d'intérêt au sein du système financier

I.3.1 Définition du taux d'intérêt

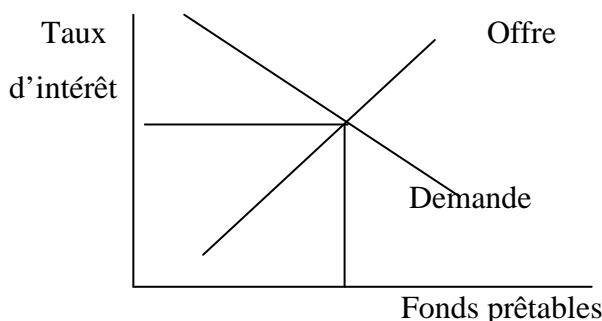
Dans le cas d'un prêt, le taux d'intérêt rend compte de la rémunération du bailedeur (prêteur) par l'emprunteur. C'est le coût de l'argent prêté.

Dans le cas de l'épargne, il rend compte de la rémunération que le déposant reçoit de la part de l'institution auprès de laquelle il a effectué son dépôt.

I.3.2 Taux d'intérêt au niveau du marché de fonds prêtable

Le taux d'intérêt de l'économie assure l'équilibre de l'offre et de la demande de prêts. C'est l'épargne nationale⁵, publique⁶, et privée⁷, qui constitue l'offre de fonds prêtables. La demande émane des entreprises et des ménages qui ont besoin d'argent pour financer leurs investissements.

Sur le marché d'un fond prêtable, le taux d'intérêt est, à la fois la rémunération de l'épargne et coût des emprunts. Un taux d'intérêt élevé, rendant l'emprunt coûteux, la quantité demandée diminue quand le taux d'intérêt monte. Dans le cas contraire, elle croît quand les taux d'intérêts diminuent. Autrement dit, la courbe de demande est décroissante et la courbe d'offre est croissante.



⁵Epargne national : revenu total de l'économie, diminué de la consommation et des dépenses publiques.

⁶Epargne publique : solde des recettes fiscales et des dépenses publiques.

⁷Epargne privée : revenu des ménages, après impôts et consommation.

I.3.3 Marché de fonds prêttable⁸

Comme tous les autres marchés de l'économie, celui-ci est régi par la loi de l'offre et de la demande. Etudions donc les origines de l'offre et de la demande.

I.3.3.1 Offre de fonds prêttable

L'offre des fonds provient des ménages qui ont des capacités d'épargne et sont disposés à prêter cet argent. Le prêt peut être direct, si le ménage achète des obligations émises par une entité emprunteuse ou indirect, si les sommes disponibles sont déposées à la banque. Cette dernière les utilise pour financer les emprunts ~~des autres~~. Mais dans les deux cas, l'épargne des ménages est à l'origine des fonds prêttables.

I.3.3.2 Demande de fonds prêttable

La demande de ces fonds émane des entreprises et des ménages qui ont besoin d'argent pour financer leurs investissements ; un ménage achetant un logement ou une entreprise construisant une nouvelle usine. En tout état de cause, l'investissement est à l'origine de la demande de fonds prêttables.

Section II : Portée économique du crédit

Pour comprendre la portée économique du crédit, il faut penser d'abord à connaître la relation entre l'intermédiation financière et croissance.

II.1 Intermédiation financière et croissance

L'incertitude et l'imperfection de l'information sur les marchés rendent difficile la mise en place des relations financières directes, entre agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement. La création d'institutions, jouant le rôle d'intermédiaires financiers, est alors un moyen d'améliorer le financement de l'économie. Des modèles de croissance endogène supposent l'incertitude et l'information imparfaite, et concluent que la présence des banques, en rendant plus efficace l'allocation des ressources entre prêteurs et emprunteurs, est un moyen de stimuler la croissance.

⁸ Principes de l'économie, N Gregory Mankiw, Nouveaux horizons, 1998

II.1.1 Contribution des systèmes financiers à la croissance économique

Encourager l'épargne et l'investissement est l'un des moyens de stimuler la croissance économique et d'améliorer le niveau de vie à long terme. D'où la nécessité d'un système financier. Non seulement ce dernier a pour fonction, de mobiliser l'épargne, mais aussi d'allouer l'épargne collectée, efficacement.

L'existence d'un moyen d'échange fiable est une condition nécessaire à la croissance. Les systèmes de paiement évoluent en parallèle et en interaction avec la croissance économique.

La croissance entraîne des gains de productivité, mais aussi une ouverture continue de nouveaux marchés, une complexité croissante des échanges qui renforcent la monétisation⁹ des économies, qui, est nécessaire à son tour pour soutenir le volume de l'activité économique.

Le développement des marchés financiers ou d'intermédiaires bancaires assure une meilleure mobilisation disponible et soutient ainsi la croissance économique. Il facilite notamment l'agglomération des ressources financières de l'économie. Ceci permet aux intermédiaires financiers de diversifier les risques associés aux projets d'investissements individuels et de proposer aux épargnants des placements à rendement plus élevé.

II.1.2 La Répression financière

La quasi-totalité des PED sont caractérisés par un faible niveau de développement des marchés boursiers. En conséquence, le secteur bancaire y joue un rôle essentiel dans le processus d'allocation des ressources prêtées. Cette prédominance des financements intermédiaires est une caractéristique générale des travaux théoriques consacrés à l'influence des facteurs monétaires et financiers dans les PED.

Dans les années 1960, la plupart des Etats des PED exerçaient un contrôle règlementaire strict sur l'activité des intermédiaires financiers, appelé « répression financière ». Ce contrôle prenait des formes différentes selon les pays : nationalisation du secteur bancaire, imposition de réserves obligatoires, politique de crédit sélectif, réglementation des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs, etc. Les politiques étaient justifiées

⁹ Le Petit Larousse - monétisation n.f : Introduction de nouvelles formes de moyen de paiement dans le circuit économique

par l'idée que l'Etat possède sur les agents privés, un avantage en matière d'allocation d'épargne. Des pays en développement connaissent toujours ces régimes de répression financière.

Au début des années 1970, *Mc Kinnon* (1973) et *Shaw* (1973) avaient remis en cause ces politiques de réglementation de l'activité bancaire. Le débat théorique sur ces politiques a surtout concerné la question du niveau des taux d'intérêt.

Pour *Mc Kinnon* et *Shaw*, les politiques de « répression financière », caractérisées par le maintien artificiel de taux d'intérêt en deçà de leur valeur d'équilibre, constituent un obstacle au développement du secteur réel. L'argumentation de ces auteurs repose principalement sur une hypothèse de complémentarité entre la monnaie et le capital. Dans le modèle de *Shaw* (1973), cette complémentarité résulte de la double fonction des banques, créateur de monnaie et source unique de financement de l'école modélisée. Dans ce cadre, de faibles taux créditeurs ont pour conséquence une faible demande de dépôts monétaires de la part des clients des banques et une capacité de crédit limitée pour les intermédiaires. Il s'en suit un faible niveau d'investissement qui, par hypothèse, ne peut être financé qu'auprès des banques. L'ajustement se fait du côté court du marché des fonds prétables.

De plus, dans sa théorie, *Mc Kinnon* considère que l'intervention publique pour maintenir le taux d'intérêt artificiellement bas, décourage l'épargne et l'investissement privés. De ce point de vue, la libéralisation du système financier est un préalable essentiel au développement d'une économie.

Mais, les thèses « *structuralistes* », soulignent l'existence d'un secteur financier informel (tontines, par exemple), souvent performant. Si la libéralisation financière fait disparaître ce secteur informel, elle risquera d'entraver l'investissement et la croissance.

II.1.3 Modèle financier et croissance endogène

Le sujet de répression financière est un objet de débat qui connaît un regain d'intérêt grâce à l'émergence des théories de la croissance endogène.

Le rapport sur le développement dans le monde de 1989 publié par la banque mondiale présente une étude approfondie du lien entre la finance et la croissance en insistant sur le développement du secteur financier dans les PED pour renforcer la croissance économique.

Les théories de la croissance endogène supposent que certains facteurs généreront des externalités.

Il y a externalité lorsque les actions d'un agent économique ont un impact (positif ou négatif) sur d'autres agents sans que cela soit sanctionné (ou récompensé) par le marché.

A titre d'exemple: la pollution générée par les entreprises est une externalité négative.

Ces théories reposent sur des externalités positives. Ainsi, les frais engagés en recherche et développement (R&D) par une entreprise peuvent s'avérer profitables pour elle-même (innovations) mais aussi pour d'autres qui vont bénéficier de ces avancées (stratégies d'imitation) sans que cela n'ait généré de coût pour ces derniers. En d'autres termes, le rendement social d'un tel facteur est supérieur à son simple rendement privé.

Ce sont ces externalités qui vont être sources de croissance.

D'un coté, les principales sources de croissance endogène sont :

- Les dépenses de recherche (ROMER)
- Le stock des connaissances qui accroît le capital humain (BECKER) : la durée de formation a un impact positif sur la productivité du travail
- Les infrastructures publiques (BARRO) : routes, ponts, réseaux ferroviaires, etc.

Et de l'autre coté, on estime que les carences en matière de politique du secteur privé perturbent le secteur réel de façon à réduire notamment le taux de croissance économique, voire à faire passer ce taux bien au dessous de zéro.

II.2 Crédit et développement économique

Distribution des crédits

La structure et l'efficacité du secteur financier se mesurent par des ratios qui prennent en compte les crédits accordés par le système bancaire.

II.2.1 Crédits destinés aux secteurs privés

Sur le plan empirique, *King et Levine* (1993)¹⁰ ont montré l'influence positive du perfectionnement des marchés financiers sur le taux de croissance futur de l'économie. Dans ces études, la difficulté frappe la mesure du développement financier. Le niveau de développement financier est mesuré en général par le passif exigible du système financier en

¹⁰ Croissance et politique économique, Philippe Darreau, de Boeck université, 2003

pourcentage du PIB ou par le montant des crédits distribués en pourcentage du PIB. L'efficacité du système financier est mesurée par la proportion du crédit distribué par les banques privées aux secteurs privés.

II.2.2 Crédits accordés par les banques

Le crédit distribué dépend du comportement d'offre de crédit des banques et du comportement de demande de crédit et des règles institutionnelles dans lesquelles les banques sont contraintes d'inscrire leurs actions.

Une banque n'accepte de distribuer à quelconque client dans la mesure où le taux du crédit est jugé, par, elle, suffisant pour rémunérer non seulement le coût des ressources indispensables au financement des crédits, mais également le risque encouru par les banques et notamment le risque de défaut. Plus, un projet présenté par un client n'apparaît risqué, plus le taux auquel la banque acceptera de consentir le crédit élevé.

Il est alors concevable que plutôt que de consentir un crédit relativement risqué à un taux insuffisamment rémunérateur, la banque préfère beaucoup plus renoncer à l'octroyer. C'est là un effet pervers du contrôle par les taux.

A cela, il est donc utile d'analyser de très près le fonctionnement du marché de crédit.

Section III : Marché et politique de crédit

Cette section consiste à démontrer le marché de crédit ainsi que les stratégies y afférentes.

III.1 Marché de crédit

III.1.1 Le canal du crédit¹¹

Le crédit est l'une des principales voies par lesquelles la monnaie et la politique monétaire agissent sur l'activité et les prix. Il est principale contrepartie de la masse monétaire. Les économistes distinguent le canal de crédit au sens strict, dans lequel l'offre du crédit des banques répercute les inflexions monétaires, du canal du crédit au sens larges où la répercussion provient, avant tout de la dégradation (en cas de hausse des taux) de la solvabilité des emprunteurs. Cet effet démultiplié s'appelle l'accélérateur financier.

¹¹ Voir Bernanke et gertler, (1995), Dictionnaire des Sciences économiques.

III.1.2 Condition d'ajustement

III.1.2.1 Offre de crédit

L'offre de crédit est assurée par les banques et les autres établissements de crédits (caisses d'épargnes, sociétés financières, ...). Chaque banque détermine son offre de crédit à l'égard de chaque élément en tenant compte du couple rentabilité – risque, et d'éventuelles contraintes de la politique monétaire.

III.1.2.2 Demande de crédit

La demande de crédit des emprunteurs dépend, quant à elle, principalement du taux d'intérêt débiteur, de la consommation ou de l'investissement à financer de leur santé financière (En période de désendettement, le remboursement des crédits anciens tend à dépasser la production nouvelle de crédit). D'autres situations peuvent se présenter.

Le taux débiteurs se fixe en principe par ajustement de l'offre et de la demande.

III.1.3 Le risque de crédit et sa gestion

Le risque de crédit (ou de signature) conditionne le système bancaire dans son ensemble. D'où la nécessité de développer des modèles d'évaluation de risque de crédit sur l'ensemble des engagements bancaires, et donc la mise en place des procédures de contrôle interne pour surveiller ce risque. A côté des outils traditionnels, il faut signaler l'essor depuis 1992, des dérivés de crédit. Il s'agit là des instruments dérivés de crédit qui permettent de transférer les risques de crédit comme d'autres dérivés servent à transférer les risques de marchés.

III.2 Politique de crédit

La politique de crédit est un aspect de la politique monétaire ayant pour but d'assurer l'adaptation du volume et des formes du crédit aux besoins de l'activité économique. La politique du crédit doit favoriser l'expansion économique et la stabilité monétaire.

III.2.1 Politique sélective du crédit¹²

Cette politique ne vise pas à agir globalement sur le crédit, au risque de frapper, tous les emprunteurs sans considération du degré d'utilité de leurs emprunts.

¹² Economie politique, Raymond Barre 9è édition, 3è trimestre 1980, p 400

Elle se propose d'orienter le crédit vers des emplois jugés profitables ou productifs pour l'économie nationale et de la détourner d'emplois tenus pour néfastes ou peu utiles en raison de la conjoncture ou des besoins du développement de l'économie nationale.

La sélectivité se réalise par des procédés divers taux d'intérêt préférentiel, faculté plus ou moins larges de réescompte auprès de la banque centrale, recommandations adressées pour l'action de leurs concours.

Cependant la politique sélective du crédit à assurer l'adaptation globale du crédit à la conjoncture économique doit être envisagée. C'est pourquoi, elle s'exerce à l'heure actuelle dans le cadre des mesures qualitatives.

De plus, le contrôle sélectif du crédit porte principalement sur certains secteurs d'activités : Secteur du crédit à la consommation, le financement des ventes tempérément est contrôlé soit par la fixation du montant des crédits disponibles pour les sociétés de financement, soit par l'intermédiaire des conditions du prêts (Le versement initial et durée maximum des prêts sont d'une général importance).

III.2.2 Politique de la banque centrale

La banque centrale est une banque d'émission qui participe à la politique monétaire du pays, elle gère les relations entre banques et son principal client est l'Etat.

La politique de la monnaie et du crédit a pour objet d'adapter le volume des moyens de paiement aux besoins de l'économie.

Ainsi, La banque centrale chargée de l'émission des billets, « banque des banques » créant des liquidités en faveur des banques de dépôts, caisse centrale des divers circuits de règlement à l'intérieur de l'économie, occupe dans le système bancaire une position stratégique pour régler la distribution du crédit dans l'économie. Il possède pour cela un bon nombre d'instrument :

III.2.2.1 Les opérations dites d'open market

La banque centrale agit sur la distribution du crédit en faisant varier les taux d'intérêt, c'est la politique du taux d'escompte ou la politique d'open market.

Il s'agit d'un contrôle quantitatif de crédit qui s'exerce soit par la fixation des facultés des recours à la banque centrale, soit par le jeu d'un système de réserves obligatoires, soit par l'encadrement de crédit .

III.2.2.2 Fixation des facultés de recours à la banque centrale

La banque centrale contrôle la liquidité bancaire en fixant l'étendue des facultés de mobilisation qui sont offertes aux banques de dépôts.

Ainsi ces dernières sont elles incitées à une certaine prudence dans l'octroi de crédit.

III.2.2.3 Système de réserves obligatoires

La banque centrale ou les organes directeurs du crédit imposent aux banques de maintenir en compte créditeur à la banque centrale à une certaine fraction de dépôts qu'elles reçoivent. Ce système conçu d'abord et d'être une garantie pour les déposants est devenu un instrument du réglage de la liquidité bancaire. Les autorités monétaires conséquemment font varier le coefficient de réserves en fonction de la conjoncture économique.

III.2.2.4 Encadrement de crédit

C'est la forme la plus rigoureuse d'action globale sur le crédit

Les autorités monétaires en maximisent dans les concours accordés par les banques, ou de tout le taux de progression des encours de crédit pendant une période déterminée.

L'encadrement de crédit est employé en période de forte inflation ou de crise de balance des paiements : son efficacité tient à la rapidité avec laquelle ses conséquences se font sentir sur la distribution de crédit.

Le contrôle de la liquidité globale implique ainsi le contrôle des prêts de toutes les institutions financières.

Pour la politique des taux d'intérêt et les mesures quantitatives, non seulement, ils sont souvent complémentaires, parce que, tout compte fait. C'est le coût des opérations qui se trouve modifié, mais de plus, parce que ces deux séries de mesures affectent les canaux par lesquels la liquidité de l'économie se trouve augmentée ou diminuée. La diversité du taux d'intérêt en fonction des types d'opération financière est une source de distorsion pour le financement de l'économie et en réduit l'efficacité de la politique monétaire.

III.3 Politique des banques

Cette politique repose surtout sur le fait d'un rationnement de crédit. D'une manière simple, ce dernier est une distribution en quantité limitée.

Un rationnement de crédit consiste en un contrôle du nombre de crédits octroyés. Cette fois ci, des risques se rencontrent chez les banques octroyant des crédits. Il en découle que le

rationnement est une décision propre à l'établissement de crédit suite à plus de libéralisation dans son activité.

Chapitre II : Etablissement financier : « secteur bancaire »

Section I : Généralités

Le système bancaire est l'intermédiaire financier le plus connu du grand public. Son principal objet est d'utiliser les sommes déposées par les épargnants pour financer les emprunts des emprunteurs. Les banques versent un intérêt aux déposants, et reçoivent un intérêt par les emprunteurs. La différence entre ces deux intérêts doit couvrir les coûts de fonctionnement de la banque et lui laisser un profit qui vient rémunérer ses propriétaires.

Outre leur fonction d'intermédiaire financier, les banques jouent un rôle important pour la bonne marche de l'économie. Elles facilitent les achats de biens et services en autorisant les gens à émettre des chèques garanties par leurs dépôts.

Cette faculté des banques de fournir au public un moyen d'échange monétaire est une particularité du système bancaire.

I.1 Définitions et concept

I.1.1 Quelques définitions

Banque

Établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds, et gère des moyens de paiement ; siège local de cette entreprise.

Banque de dépôt

Banque dont l'activité principale est de recevoir, des particuliers et des entreprises, des dépôts à vue ou à terme. (Cette appellation, obsolète sur le plan réglementaire, est encore couramment utilisée).

Banque d'affaires

Banque dont l'activité principale est d'investir dans des entreprises existantes ou en formation.

Banque commerciale

Une banque commerciale collecte les ressources du public, principalement par le biais de la tenue des comptes, et prête aux entreprises. Les banques commerciales se distinguent

ainsi des banques d'affaires (cf. banques d'affaires) ou des banques d'investissement. Cette distinction est en partie révolue aujourd'hui car les banques commerciales ont développé des activités de banques d'investissement.

Typologies des banques

Elles sont créées selon la loi n° 95-030, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit sous la supervision de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF).

Cette loi a redéfini le régime légal des activités bancaires en instituant cinq catégories d'établissements de crédits suivant les activités exercées : les banques de dépôts territoriales, les banques extraterritoriales (off-shore), les établissements financiers, les Institutions Financières Mutualistes, les Institutions Financières spécialisées, telles que les Assurances.

I.1.2 Evolution du secteur bancaire à Madagascar

I.1.2.1 Le secteur informel

On ne dispose pas vraiment de données réelles sur l'étendue du secteur financier informel, mais il est souvent fait mention dans des rapports et études en milieu rural d'activités non négligeables menées par ce secteur. Il est estimé que le tiers des ménages ruraux a recours aux usuriers et autres prêteurs individuels (dont notamment des commerçants) qui fixent des taux d'intérêt variant entre 100 à 250%.

I.1.2.2 Secteur financier et son environnement

Le secteur financier classique

La libéralisation de l'économie, amorcée à partir de 1985, dans le cadre des programmes d'ajustement mis en œuvre avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, a introduit des réformes importantes au niveau financier et bancaire.

Outre la Banque Centrale de Madagascar, le système financier classique compte actuellement 7 banques commerciales, 2 établissements financiers et 4 établissements d'assurance. Il lui relève de donner des lois qui régissent les secteurs bancaires, exemple la sécurité sociale. Ces banques, entièrement privées ou privatisées dans le cadre des mesures de restructuration sont les suivantes : Banky Fampandrosoana ny Varotra –Société Générale (BFV –SG) ; Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI), (23 mars 1989), Bankin'Ny Industria – Crédit Lyonnais (BNI – CL) ; (19 décembre 1991), Banky ny Tantsaha

Mpamokatra - Bank Of Africa (BTM- BOA); (18 novembre 1999), Compagnie Malgache de Banque (CMB) ; State Bank of Mauritius (SBM); Union Commercial Bank (UCB).

A l'exception de la CMB, toutes ces banques sont affiliées à des banques étrangères. En matière d'implantation, la BTM-BOA, la BNI-CL et la BFV-SG ont une couverture nationale.

L'ABM ou Accès Banque Madagascar est la dernière apparue depuis 1^{er} février 2007.

I.2 Assistance technique et organismes d'appui

I.2.1 Banque centrale

La banque centrale tient un rôle majeur au sein de l'activité du secteur bancaire comme la fixation du taux d'intérêt débiteur ou créditeur, la surveillance au niveau des liquidités.

I.2.2 Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF)

La CSBF agit au sein de l'activité des institutions bancaires pour

- la finalisation et l'adoption du cadre légal et réglementaire révisé ;
- la gestion de la centrale des risques.

I.3 Concept de crédit bancaire

I.3.1 Définition

D'une façon plus simple, le crédit bancaire c'est le crédit octroyé par les banques. Cette fois ci, les banques se limitent principalement à collecter des dépôts et accorder des crédits.

I.3.2 Taux d'intérêt bancaire

Concrètement, on distingue dans les banques différentes taux selon les situations :

I.3.2.1 Taux créditeurs

Ce sont les rémunérations des dépôts.

I.3.2.2 Taux débiteurs

Ce sont les taux perçus par les banques en accordant les prêts à leurs clients, taux significatifs dont on observe leur évolution courante comme le taux pour les avances et les crédits. On distingue en second lieu le taux à court terme et le taux à long terme.

Pour les *taux à court terme*, la durée des prêts est inférieure à un an.

Pour *les taux à long terme*, celle des prêts supérieurs à un an et pratiqués sur les banques d'investissements.

A part ces deux taux, il y a aussi les taux d'escompte, ou les taux pratiqués par la banque centrale. A Madagascar, auparavant, il en est le taux de réescompte mais actuellement c'est le *taux directeurs*. Et le *taux des marchés monétaires*, à savoir les pratiqués entre les banques lorsque celles-ci s'accordent des avances (Un marché interbancaire de devise existe à Madagascar depuis 1990 à cet effet). Et enfin, citons *les taux des obligations d'Etat* à Madagascar, exemple le taux des Bon du trésor

La remarque s'impose, on se rend compte en plus, aussi bien dans les grands que petits pays, que les taux débiteurs sont liés au taux d'escompte, cela signifie que les banques répercutent auprès de leur clients les taux de la banque centrale.

D'après le tableau ci-après, le taux d'intérêt varie selon la nature de crédits. Pour les taux créditeurs à vue, la fourchette est de 0 à 4,94% de 2004 à 2007. Pour celui de court terme, ils effleurent les 15,49 % pendant l'année 2004 à 2007. Le taux minimum pour le bon de caisse est de 1,8 à 6,25% tandis que le maximum de 7,63 à 11,53%. Pour les autres, le taux se fixe entre 3,5 à 13,32%. Enfin, il est de 0 jusqu'à 3,5% de 2004 à 2007.

Tableau n° 1 : Evolution des taux d'intérêts bancaires :

		Taux créditeurs									
		A vue		A terme et > 1 an		Bonde caisse		autres		Devises	
		Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
2004	I	0	2,25	3,01	9,25	3	8,11	3,5	6,78	0,03	1,62
	II	0	2,25	3,01	9,29	3	7,85	3,5	6,46	0	1,86
	III	0	2,25	3	9,77	3	7,63	3,5	10,5	0	2,1
	IV	0	2,25	3	12,89	3	10,58	3,5	12,74	0	1,81
2005	I	0	1,41	3,02	14,01	3,75	10,58	3,5	13,32	0	2,15
	II	0	1,47	3,02	15,49	3,75	10,76	3,5	12,63	0	2,15
	III	0	1,25	3,02	14,85	6,25	10	4,5	12,2	0,5	1,07
	IV	0	1,25	3,02	13,97	6	10	3,5	12,6	0	0,51
2006	I	0	2,67	3,25	13,6	6	10,59	3,5	12,42	0,5	1,5
	II	0,53	1,28	3,02	14,95	1,8	9,7	3,5	12,2	0,03	1,9
	III	0	3,53	4,83	14,41	2,1	11,53	3,5	11,36	0	1,5
	IV	0	4,94	4,75	14,43	2,1	10,92	3,5	11,36	0	1,9
2007	I	0	1,3	4,5	13,1	6,6	12,1	3,5	12,2	0	3,5
	II	0,4	2	4,4	12,8	5,6	11	3,5	8,8	0	3,5
	III	0	1,2	4,1	10,8	5,6	9,7	3,5	9,5	0	3,5
	IV	0,5	1,2	4	10,8	5,7	9,3	3,5	9,5	0	3,5

Source : Rapport annuel 2006 – 2007, Banque centrale de Madagascar

I.3.3 Garanties du crédit

En cas de présence d'asymétrie d'information, les banques doivent rationner les demandes de crédits. Mais d'après Stiglitz et Weiss¹³, il peut-être possible d'éliminer tout rationnement à l'équilibre en jouant sur d'autres termes du contrat tels que la garantie demandée par le prêteur. L'utilisation d'une garantie est alors nécessaire pour résoudre le problème du rationnement du crédit.

A Madagascar, en général, une grande banque favorise une catégorie particulière de clients dont de grandes sociétés et de gros clients. Parallèlement, à une étude des risques d'un dossier de demande de crédit, elle n'octroie pas de crédit sans une garantie importante. Il s'agit de matériel, ou de notoriété de la clientèle sans une assurance de la capacité à rembourser de ses clients de surcroît.

I.3.4 Critères des clients

Ce n'est pas tout le monde qui a accès aux institutions financières formelles. Des critères et des conditions existent depuis toujours tels que : les garanties, les documents d'indentification, les garanties matérielles comme les hypothèques de biens immobiliers et mobiliers, le dépôt minimum, et autres. Les banques exigent toujours de ces différentes critères et conditions pour se prémunir du risque de non remboursement. En l'occurrence, ce sont les personnes à bas revenus qui sont exclues de ces institutions.

Section II : Activités des banques à Madagascar

Les banques ont une fonction de « transformation » de l'épargne puisqu'elles collectent des dépôts à court terme à l'instar des créances liquides inscrites à l'actif des ménages avant d'effectuer des prêts à moyen et long terme, inscrits au passif des entreprises non financiers.

II.1 Collecte des fonds

II.1.1 Dépôt à vue

Le dépôt sur un compte à vue est non rémunéré. Illustrons par l'exemple du compte chèque.

¹³ Croissance et politique économique, Philippe Darreau, de Boeck université, 2003

II.1.2 Dépôt à terme

Le dépôt à terme est une somme bloquée sur un compte bancaire, productive d'intérêts, régie par une lettre approuvée par le titulaire du compte. La rémunération des dépôts à terme est librement fixée entre la banque et son client dès lors que leur échéance effective est au moins égale à un mois. Elle est fixée ou indexée sur le marché monétaire. Si le contrat est interrompu avant un mois, aucun intérêt n'est versé à l'entreprise.

II.1.2.1 Bon de caisse

Le bon de caisse est un produit de placement comparable au dépôt à terme. La créance de l'emprunteur est matérialisée physiquement par un bon nominatif ou anonyme.

II.1.2.2 Placement à terme

Dans ce cas, on observe des placements en crédits à court terme, à moyen et à long terme.

II.1.3 Placement en BTA

Le placement en Bon de Trésor par Adjudication est un prêt accordé à l'Etat qui s'engage à rembourser dans un délai fixé à l'avance. Les maturités pratiquées par l'Etat actuellement sont de 4,12, 24,52 semaines avec un taux d'intérêt qu'il a proposé au vu des taux de rémunération avancés par les différents soumissionnaires pour une maturité¹⁴.

II.2 Octroi de crédit

L'octroi de crédit se définit grâce à :

- La confiance qu'inspire quelqu'un ou quelque chose ; influence, considération.

Ex : *Jouir d'un grand crédit auprès de quelqu'un.*

- La confiance dans la solvabilité de quelqu'un ; délai qu'on lui accorde pour le paiement. Ex : *Avoir deux mois de crédit.*
- Le prêt consenti par une personne, une banque ; avance.

D'une manière générale, les banques interviennent dans le financement de toutes activités, exceptées celles qui requièrent un faible montant, où l'exercice se rapproche plus de celui du secteur non structuré ou informel. Le soutien de la micro-finance est le plus adapté à ces activités non structurées et informelles. Chaque banque décide des mérites propres du

¹⁴ In : Effet d'éviction et stratégie de choix de portefeuille, CREAM, 2007

dossier de demande de financement qui lui est soumis quelle que soit la catégorie du bénéficiaire comme entreprise, particulier, artisans, PME ou grandes entreprises.

II.2.1 Aux ménages

Pour les ménages, spécialement pour les crédits à courts termes, les crédits à la consommation leur sont accordés.

Le crédit à la consommation est le plus développé depuis ces deux dernières années.

II.2.1.1 Crédit à court terme

Le crédit à court terme est le crédit accordé pour une période de moins d'un an.

II.2.1.2 Crédit à la consommation

Le crédit à la consommation est un crédit destiné à financer des besoins privés ou familiaux tels que l'achat d'une voiture, d'un appareil ménager, de vacances ou de tout autre bien payé « à tempérament » à l'exception des achats de biens immobiliers.

Les crédits à court terme, en l'occurrence les crédits à la consommation, ont été développés pour répondre au besoin d'achat à crédits offerts par les grands magasins, tandis que la demande de crédit d'investissement se fait surtout en période de croissance de l'économie. Les banques répondent à ces demandes en fonction des créneaux qu'elles jugent porteur ainsi que leurs ressources disponibles. Pour ce faire, les crédits à court terme sont préférés à ceux des moyens et longs termes. Les premiers offrent l'avantage d'être facilement réutilisables, par contre, les seconds ont un autre atout dont leur fort taux de rémunération.

II.2.2 Pour les entreprises

On accorde spécialement aux entreprises les crédits à moyen et longs termes, les crédits à *l'investissement*.

II.2.2.1 Crédit à moyen terme

Le Crédit à moyen terme est le crédit qui dure jusqu'à sept ans.

II.2.2.2 Crédit à long terme

C'est un crédit à plus de sept ans dont l'objectif est d'assurer le financement des lourds investissements.

II.2.2.3 Crédit à l'investissement

L'achat de biens de capital fixe est financé, au moins en partie, par le crédit. Il s'agit de crédits à l'investissement qui sont, pour la plupart, des crédits à moyen ou long terme, de durée supérieure à deux ans, distribués par les banques et par les institutions financières non bancaires.

L'analyse par catégorie de clientèle montre que les entreprises privées ont été les principaux bénéficiaires de nouveaux octroi de crédits d'investissements : 79,5 milliards d'Ariary soit 56,0% du total, contre 60,1 milliards d'Ariary ou 42,3% et 2,5milliards d'Ariary ou 1,7% respectivement pour les ménages et entreprises publiques. Elles détiennent ainsi 59,9% des encours à fin 2007. Néanmoins par rapport à l'année précédente, leur part s'est légèrement effritée (-1,4 point) au profit de celle des particuliers qui ont vu la leur s'établir à 38,5%. Quant aux entreprises publiques, les crédits qui ont été accordés sont restés à 1,6% de volume à la fin d'année. D'où le tableau suivant :

Tableau n°2 : Evolution des crédits à l'économie bancaires : 2004-2007

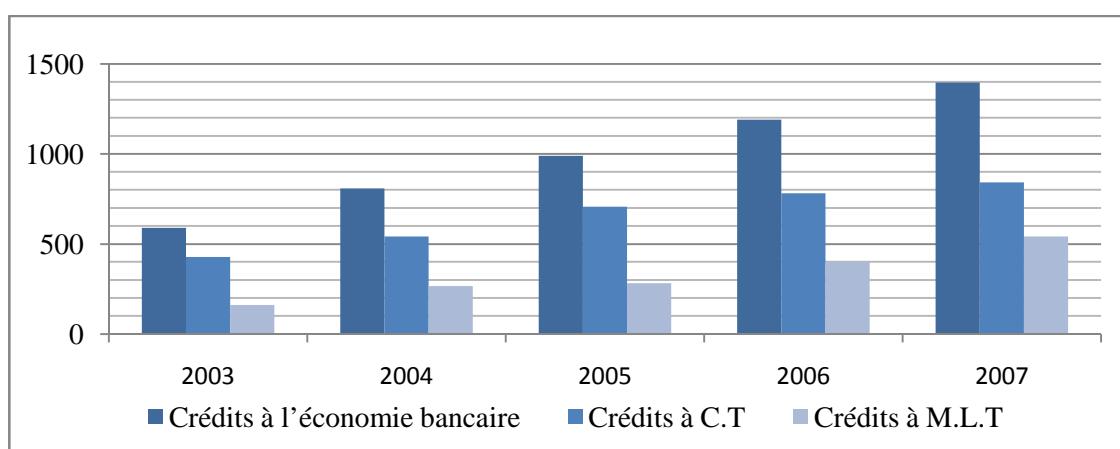
	ENCOURS (en milliards d'Ariary)				Variation annuelle (en milliards d'Ariary)		Variation annuelle (en porcentage)	
	2004	2005	2006	2007	2006	2007	2006	2007
	Crédits à l'économie bancaire	809,2	997,1	1191,3	1397,7	194,2	206,4	19,5
Crédits à courts terme	542,6	707,9	782,5	843,1	74,6	65,6	10,5	8,4
Particuliers	21,8	54,4	21,3	23,1	-33,1	1,9	-60,9	8,8
Entreprises privées	508,3	648,0	747,4	808,8	99,4	61,3	15,3	8,2
Entreprises publiques	12,5	5,5	13,8	16,2	8,3	2,4	150,9	17,4
Crédits à M.L.T	266,6	282,0	400,3	542,3	118,3	142,1	42	35,4
Particuliers	77,9	83,5	148,5	208,6	65,0	60,1	77,9	40,4
Entreprises privées	185,1	195,1	245,3	324,8	50,1	79,5	25,7	32,4
Entreprises publiques	3,6	3,3	6,5	8,9	3,1	2,5	93,8	38,3
Autres concours		7,2	8,5	7,3	1,3	-1,2	-14,1	-14,1

Source : rapport annuel 2004-2007, BCM

Ainsi, les encours de crédits bancaires se sont chiffrés à 1 395,5 milliards à fin septembre 2007 contre 1 225,4 milliards à fin décembre 2006, soit une hausse de 170,1 milliards ou de 13,9 % contre 131,6 milliards ou 12,6% de fin décembre 2005 à fin septembre 2006¹⁵. Cette hausse résulte aussi bien des besoins de financement des entreprises, notamment les compagnies pétrolières et des sociétés de télécommunication, que des crédits d'équipement et des prêts immobiliers octroyés par les banques au bénéfice des particuliers. Concernant l'évolution des crédits à l'investissement, les crédits à moyen et long terme (MLT) ont connu une hausse de 77,4 milliards ou de 19,3 % sur les 9 premiers mois de l'année 2007 contre 97,9 milliards ou 34,7% pendant la même période de l'année précédente. Les crédits à MT ont progressé de 51,3 milliards ou de 15,3% contre 90,9 milliards ou 39,0% et ceux à LT, de 26,1 milliards ou 40,6% contre 6,9 milliards ou 14,2%. Ces hausses s'expliquent surtout par les prêts immobiliers accordés à deux sociétés intervenant dans la branche des services d'assistance et dans celle des bâtiments et travaux publics ainsi qu'à des particuliers ; par des crédits d'équipements alloués aux ménages, et enfin par des crédits d'équipement en faveur des entreprises privées.

Une remarque se fait sur une longue période (2003-2007), parmi les trois de types de prêt, les crédits accordés par les banques ont toujours été dominés par celui du court terme. Ce qui est montré par le diagramme ci-dessous :

Figure n°1 : Evolution des crédits bancaire à l'économie de 2003 à 2007



¹⁵ Bulletin de la banque centrale de Madagascar N°8 décembre 2007

Section III : Etat actuel du secteur bancaire à Madagascar

III.1 Financement bancaire et ses risques

On a précisé que « faire crédit, c'est faire confiance ». De cela, dans le cadre de l'activité bancaire, il revêt la forme d'un prêt monétaire par lequel une somme d'argent est mise à la disposition de la clientèle pendant une durée déterminée, contre son remboursement à la fois capital et intérêt à l'échéance. Lors de son octroi, la banque court le risque de ne pas être remboursée totalement ou partiellement à terme, et selon les caractéristiques de l'emprunt.

III.1.1 Risques associés aux opérations de crédit

Le risque de crédit correspond à l'incapacité de client à honorer ses engagements de son remboursement du capital et de l'intérêt à l'échéance de la dette. Il se présente sous trois aspects :

- a) **Le risque de perte**, dans le cas de la défiance total du débiteur, l'engagement non remboursé aboutit à une perte sèche au compte de résultat.
- b) **Le risque d'immobilisation** lorsque l'entreprise n'a pas pu dégager la trésorerie nécessaire pour payer sans qu'elle soit définitivement insolvable. Le remboursement est seulement gelé ou immobilisé pour quelque temps.
- c) **Le risque de non récupération** se traduit par l'inefficacité du recouvrement.

III.1.2 Cas de surliquidités bancaires

On peut assister à un sur-crédit, les banques primaires accordent des crédits sans analyse approfondie. Cela provoquera une augmentation de la demande puis une augmentation de prix d'où un système inflationniste. De ce fait, c'est la banque centrale qui effectue les opérations de reprise de liquidité qui sont les appels d'offres négatives ou les ventes des titres.

III.1.3 Transformation et instabilité des banques¹⁶

Les banques de dépôts fournissent à leurs clients un service de liquidité. Le contrat de dépôt à vue est à cet égard très particulier puisqu'il s'apparente à une créance détenue par le déposant sur la banque dont l'échéance n'est pas contractuelle. Ce dépôt est fixé unilatéralement, de façon discrétionnaire, par le titulaire du compte. Ce contrat est de ce fait

¹⁶ In : Finance, banque et marchés de crédit, Frédéric Lobe, Puf, 1997

très intéressant pour les épargnants qui n'hésitent pas à confier leurs liquidités aux banques, lesquelles les investissent dans des projets d'investissements à long terme. La transformation de dépôts à vue en crédits à moyen et long terme est donc la contrepartie obligatoire du service de liquidité offert par les banques.

Cette activité de transformation n'est toutefois pas sans risque. Elle lui est possible de générer, le cas échéant, des équilibres instables connus sous le terme de courses à la liquidité¹⁷. Mais, il existe toutefois d'autres équilibres plus instables dans lesquels tous les déposants cherchent à solder leur compte.

III.2 Rôles de l'institution dans l'économie

Les banques constituent des intermédiaires financiers majeurs dans notre économie.

III.2.1 Rôle monétaires des banques

Multiplicateur monétaire : les prêts font les dépôts : « Loans makes deposits »

Dans les économies modernes, la création de monnaie est étroitement liée aux opérations de crédit effectuées par le système bancaire.

Les banques créent de la monnaie scripturale qui est la somme des dépôts à vue, qui sont inscrits sur les registres de ces banques et qui peuvent être mobilisés au moyen de chèques ou par ordre de virement. Ces dépôts sont de deux ordres¹⁸:

- tantôt ils proviennent de fonds déposés par les clients de la banque, de versements d'espèces ;
- tantôt ils résultent de l'octroi de crédits effectués par la banque elle-même ; selon la formule célèbre, *loans make deposits*, les prêts créent les dépôts. On appelle parfois cette deuxième catégorie de dépôts : les dépôts réflexes.

Examinons le mécanisme de création de monnaie par les banques de dépôts.

Une banque A reçoit de ses clients 100 000 F de billets. Elle conserve pour faire face à d'éventuels retraits 20% des dépôts. Elle prête 80 000 F à d'autres clients. Ces opérations apparaîtront dans son bilan de la manière suivante :

¹⁷*Courses à la liquidité : résulte des anticipations des déposants qui comparent la valeur faciale des dépôts à vue à la valeur liquidative des actifs de la banque.*

¹⁸*Economie politique Tome 2, Raymond Barre Frédéric Taylor, Puf, 1997*

Banque A			
Actif		Passif	
Billets	+100 000	Dépôts des clients	+ 100 000
Avances	+80 000	Dépôts des emprunteurs	+ 80 000
	180 000		180 000

La banque A a crée de la monnaie. A la suite des prêts qu'elle a consentis, il y a maintenant 80 000F de plus en circulation qu'il y avait auparavant. Les déposants initiaux aussi bien que les emprunteurs ont des moyens de paiement à leur disposition.

Supposons maintenant que les emprunteurs tirent des chèques sur leur compte au profit de fournisseurs, qui déposent ces chèques dans une banque B. La banque A paie la banque B en billets.

Les bilans des deux banques s'établiront de la manière suivante :

Banque A			
Actif		Passif	
Billets	+20 000	Dépôts	+100 000
Avances	+80 000		

Banque B			
Actif		Passif	
Billets	+80 000	Dépôts	+80 000

Si la banque B désire conserver une réserve de 20% (soit 16 000F), elle est en mesure de faire des prêts d'un montant de 64 000F. Elle crée ainsi de la monnaie pour 64 000F.

La banque A et la banque B ont ensemble crée 144 000F de monnaie supplémentaire.

Supposons que les emprunteurs auprès de la banque B remettent à leurs fournisseurs des chèques, qui sont déposés dans une troisième banque, la banque C. Cette dernière sera en mesure de prêter 80% de 64 000F.

Le processus se poursuit indéfiniment, la quantité de monnaie créée à chaque étape devenant de plus en plus faible. Au terme du processus, l'ensemble des banques aura créée une quantité de monnaie scripturale égale à plusieurs fois le montant du dépôt original. Cette quantité finale dépendra d'une part, du pourcentage de réserve, d'autre part, de la proportion

des retraits faits en espèces plutôt qu'en chèques. Dans notre exemple, nous avons supposé que tous les retraits sont effectués par chèque.

III.2.2 Gestion du système de moyen de paiement

La gestion de moyen de paiement fut reconnue comme une fonction essentielle devant être remplie par le système bancaire. Citons :

- la gestion des opérations de change, qui, historiquement, fut une des premières missions assurées par les banques ;
- la gestion des dépôts à vue ;
- la garde des valeurs (or, titres, ...).

III.2.3 Financement : mission d'intermédiation

Les banques sont des services financiers. Leur rôle se limite principalement à collecter des dépôts et à accorder des crédits. Pour cela, elles ont donc essentiellement comme mission de financer les projets d'investissements des entreprises par l'épargne collectée auprès des ménages, ainsi de transformer les ressources à court terme en créances à plus long terme.

Remarque : De façon simple, on peut considérer que l'épargne des ménages, dès lors qu'elle est déposée auprès d'une banque qui la transforme en crédits, subit un accroissement de risque.

Mais si le risque est matérialisé, c'est encore la banque qui a pour mission d'assurance vis à vis des clients.

III.2.4 Rôle politique des banques

Le système bancaire assume également un rôle politique important, non pas en tant qu'initiateur d'une telle politique, mais en tant que relais de celle-ci et à plusieurs titres. En plus, les banques sont ainsi un levier essentiel de la politique monétaire, que celle-ci soit axée sur un contrôle quantitatif ou sur un contrôle par les taux d'intérêt. Par ailleurs, le système bancaire intervient de façon directe en souscrivant des titres émis par l'Etat¹⁹.

¹⁹ In : Fiance, banques et marchés du crédit, Lobeck, Puf, 1997.

Chapitre III: Etablissement financier: « Institution de Microfinance.»

Section I: Présentation d'IMF à Madagascar

On désigne la Microfinance par un « outil de fourniture de services financiers aux populations les plus démunies dans des environnements à faible taux de bancarisation et par là même comme un puissant vecteur contre la pauvreté. »²⁰

Qu'est-ce que la microfinance ?

Pour nombreuses personnes et pour le grand public en particulier, la microfinance se confond avec le microcrédit. Elle *désigne les dispositifs permettant d'offrir de très petits crédits («microcrédit ») à des familles très pauvres pour les aider à mener des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises.*

Avec le temps et le développement de ce secteur particulier de la finance partout dans le monde, y compris dans les pays développés, la microfinance s'est élargie pour inclure désormais une gamme de services plus large (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.) et une clientèle plus étendue également. Dans ce sens, la microfinance ne se limite plus aujourd'hui à l'octroi de microcrédit aux pauvres mais bien à *la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel.*

Qu'est-ce qu'une institution de microfinance (IMF) ?

En termes simples, une institution de microfinance est *une organisation qui offre des services financiers à des personnes à revenus modestes qui n'ont pas accès ou difficilement accès au secteur financier formel.*

Au sein du secteur, le terme institution de microfinance renvoie aujourd'hui à une grande variété d'organisations, diverses par leur taille, leur degré de structuration et leur statut juridique (ONG, association, mutuelle/coopérative d'épargne et de crédit, société anonyme, banque, établissement financier etc.).

Selon les pays, ces institutions sont réglementées ou non, supervisées ou non par les autorités monétaires ou d'autres entités, peuvent ou ne peuvent pas collecter l'épargne de leur clientèle et celle du grand public. L'image que l'on se fait le plus souvent d'une IMF est celle

²⁰ DSNMF – op cit page 10

d'une ONG « financière », une organisation totalement et presque exclusivement dédiée à l'*offre de services financiers de proximité qui vise à assurer l'auto promotion économique et sociale des populations à faible revenu.*

Cependant, au-delà de leur fonction d'intermédiation financière, de nombreuses institutions de microfinance (IMF) jouent un rôle d'intermédiation sociale à travers notamment les modalités suivantes : groupes de solidarité, formation des clients, renforcement de la confiance en soi, participation à la gestion...

I.1 Genèse du système du Micro finance à Madagascar

L'histoire de la Micro Finance comporte trois périodes distinctes : avant 1990, de 1990 à 1995 et 1996 à nos jours. Ainsi, l'origine de la Micro Finance à Madagascar remonte près d'une vingtaine d'années. Les défaillances du système bancaire en milieu rural ont favorisé la création des Institutions de Micro Finance (IMFs) à partir de 1990 à Madagascar.

I.1.1 L'origine

Avant 1990

Aucune Institution de Micro Finance n'existeait encore à cette époque. Néanmoins la BTM, Banque Nationale depuis 1976 et reprise en 1999 par la Bank Of Africa (BOA) dans le cadre de sa privatisation, était la seule banque qui intervenait dans le secteur de la Micro Finance. Mais ses activités dans ce domaine étaient limitées à l'octroi de crédit au paysannat et n'atteignaient qu'une frange limitée de la population rurale. L'intervention de cette banque en faveur du secteur de la Micro Finance s'est toutefois maintenue après sa récente privatisation.

Phases d'émergences des IMFs : 1990 – 1995

L'émergence des IMFs a été surtout favorisée par la conjugaison des interventions de trois entités :

- Les Bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, Coopération Allemande, Inter-coopération Suisse, ...).
- Le gouvernement au travers de sa politique en faveur de ce secteur avec le concours du financement de la Banque Mondiale à travers.
- Le Projet d'Exécution PATFR/ADMMEC jusqu'en 1997
- Puis le Projet Micro Finance (PMF) pour une phase de deux ans 1998-1999

- Et l'AGEPMF : gestion du Programme Micro Finance planifié sur quinze ans dont le démarrage officiel a débuté en juin 1999

➤ Les Agences d'Implantation et de Développement ou opérateurs techniques spécialisés et qui ont assuré l'encadrement technique des IMFs. Il s'agit entre autres de DID, FERT, IRAM, CIDR.

En cours de cette période, de nombreuses IMFs, mutualistes ou non mutualistes, se sont créées à Madagascar.

Phase de développement et croissance

Cette phase (depuis 1996) a été marquée par :

- L'existence géographique et la consolidation des réseaux préexistants.
- La mise en place de la cellule de coordination Nationale de la Microfinance (CNMF) et l'élaboration du document de stratégie Nationale de Microfinance (DSNMF) en 2004.

Ce même document a été révisé et aligné au MAP en octobre 2007.

Une version révisée du DSNMF (2008-2012) alignée au MAP sera budgétisée et soumise au gouvernement pour approbation.

- La nouvelle loi relative à l'activité et au contrôle des Institutions de MicroFinance. Il s'agit de la [loi N° 2005-016](#) du 29 septembre 2005.

I.1.2 Typologies d'institutions de Microfinance

Les IMFs sont regroupés en trois grands groupes :

I.1.2.1 Les institutions financières mutualistes (IFM)

Ce sont ceux qui ont obtenu l'agrément de la Commission de Supervision Bancaire et Financière et celles dont la demande est en voie d'approbation.

I.1.2.2 Les institutions financières non mutualistes

Elles pratiquent la micro finance sous une forme non mutualiste et ne sont pas régies par un cadre réglementaire précis.

I.1.2.3 Les autres structures de la microfinance

Elles regroupent des institutions qui projettent d'exercer une activité de micro finance.

Remarque : De nouvelles Institutions de MicroFinance ont vu le jour depuis 2007 à savoir Accès Banque, Microcred, PAMF.

Les IMFs sont affiliées au sein de leurs Associations Professionnelles respectives, l'[APIFM](#) pour les Mutualistes et l'[AIM](#) pour les Non Mutualistes.

I.2 Intervenants et acteurs du secteur

I.2.1 Associations professionnelles, réseaux

On compte actuellement deux associations professionnelles.

- **L'APIFM, l'Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes**

L'APIFM est une organisation professionnelle autonome de droit privé. Elle constitue à coté de l'association Professionnelle des Banques, l'une des sections de l'Association Professionnelle des Etablissements de crédit de Madagascar.

Actuellement, les membres de l'APIFM sont aux nombres de cinq dont: ADEFI, CECAM, AECA, OTIV, TIAVO.

- **L'AIM, l'association des institutions de micro finance non mutualistes**

L'AIM est une association à but non lucratif régie par l'ordonnance n° 60 133 du 03 Octobre 1960.

L'AIM compte trois membres actifs à savoir: l'APEM et le SIPEM ; et des sympathisants dont l'EAM, Vola Mahasoa, PAIQ, CDA, CRS.

I.2.2 Bailleurs

- **Les Bailleurs de Fonds du secteur**

- AFD, BAD, Banque Mondiale, Délégation d'Inter coopération Suisse, Délégation de Union Européenne, FENU, FIDA, OIT, PNUD, USAID

- D'autres commencent à s'intéresser au secteur.

- **Autres Organismes offrant des services et produits microfinanciers.** Il s'agit des

- ONG ou Associations : Haingonala, CDA, HARDI entre autres

- Programmes/Projets avec Volet MicroFinance : PSDR, PHBM, ...

- D'autres Organisations Financières de Proximité (OFP) comme CEFOR, SOAHITA, ...

I.2.3 Opérateurs techniques et les autorités de contrôle.

- **Opérateurs techniques:** CIDR, DID, FERT, IRAM

Il est à noter la présence plus récente du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques), dans la région de l'Androy, dans le Grand Sud de Madagascar.

- **Les organes de contrôle et de supervision** : dont assurés par la Commission de Supervision bancaire et Financière (CSBF).
- **Les partenaires financiers** sont : BOA Madagascar, [RPPMED/PNUD](#), ICAR.

Section II : Les principales missions de la Microfinance à Madagascar

La Microfinance a pour domaine d'action : d'inciter l'épargne financière au milieu rural et parmi d'autres citoyens défavorisés, en leur fournissant davantage des services financiers et en leur assurant la protection de leurs dépôts et de diversifier les institutions de microfinance.

Qui sont les clients de la microfinance ?

Le client type des services de microfinance est une personne dont les revenus sont faibles. Il n'a pas accès aux institutions financières formelles faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces institutions (documents d'identification, garanties, dépôt minimum etc.). Il mène généralement une petite activité génératrice de revenus dans le cadre d'une petite entreprise familiale.

- *Dans les zones rurales*, ce sont souvent de petits paysans ou des personnes possédant une petite activité de transformation alimentaire ou un petit commerce.
- *Dans les zones urbaines*, la clientèle est plus diversifiée : petits commerçants, prestataires de services, artisans, vendeurs de rue, etc.

On les dénomme généralement sous le terme de micro-entrepreneur et la plupart de ces micro-entrepreneurs travaillent dans le secteur informel ou non structuré. *Il revient aux individus qui composent ce segment de marché exclu ou mal servi par les institutions financières classiques (banques, assurances) que s'adresse la microfinance.*

II.1 Offres des produits et services financiers

II.1.1 Caractéristiques général des institutions et zones d'intervention

La micro finance dont les bases sont la *collecte d'épargne* sans frais et *le prêt de micro crédits*, attire une clientèle chaque année plus importante à Madagascar, où l'accès à un

service financier est l'un des plus faibles au monde. Moins de 3% de la population a un compte bancaire.

Très rapides et soutenus, la croissance et le développement des activités des Institutions de MicroFinance (IMF) au cours des dix dernières années se sont traduits par :

- L'extension de la couverture territoriale tant en milieu rural qu'en milieu urbain,
- L'augmentation du taux de pénétration,
- Le développement des activités : nombre de membres et de clients touchés, volume des dépôts collectés auprès de la clientèle, volume des crédits distribués.

Cette expansion des activités des IMFs s'est poursuivie au cours de l'année 2002 malgré la crise qui a frappée le pays.

Le taux de pénétration

Au plan national, les IMFs mutualistes et non mutualistes regroupent au 31 décembre 2007 plus de 360 000 membres environ dont 33% de femmes. En terme de pénétration de marché, environ 7,86% des familles malgaches sont bénéficiaires des services financiers offerts par cette institution de microfinance contre moins de 1% avant 1990.

Tableau n° 3: Statistiques nationales consolidées du secteur au 31/12/2007 :

	31/12/2007	
Nombres des services	488	
Nombres de bénéficiaires	360 713	
Encours de crédit	70 093 million Ariary	41,2 million \$US
Encours d'épargne	371 13 million Ariary	21,8 million \$US

Source : www.madamicrofinance.mg

Le nombre de membres

De 1998 à décembre 2007, le nombre des membres (pour les Institutions Mutualistes) a presque été multiplié par 7 passant de 47 472 à 322 675. Pour les Non Mutualistes, le nombre de bénéficiaires de crédit a atteint 15 413 (APEM/PAIQ, SIPEM, Vola Mahasoa, CEFOR, SOAHITA, SAF FJKM) au 30 juin 2007. A cela s'ajoute plus de 22 000 bénéficiaires des autres Institutions au 31/12/07 qui ne sont pas encore membres officiels de l'AIM entre autres Mahavotse, Accès Banque, Microcred. Soit en tout et pour tout plus de 38 000 clients pour les non mutualistes.

Le volume d'épargne collectée

Dans la même période, les encours d'épargne des Mutualistes sont passés de 1,3 milliards d'Ariary (765 000 \$US) à plus de 32 milliards d'Ariary (18,8 millions \$US). Certaines catégories d'Institutions Non Mutualistes commencent à collecter de l'épargne dont l'encours s'élève à près de 5 milliards Ariary (8,3 millions \$US).

Le crédit distribué

Toujours de 1998 à décembre 2007, les encours de crédits se sont accrues de 3,3 milliards d'Ariary (1,9 million \$US) à plus de 53 milliards d'Ariary (31,1 millions \$US) pour les Mutualistes, soit un accroissement de plus de 16 fois.

Les encours de crédit des institutions de Microfinance Non Mutualistes s'élèvent à plus de 16,8 milliards d'Ariary (près de 10 millions \$US).

II.1.2 Données statistiques : Cas des Institutions Financières Mutualistes

Au 31/12/07, les données statistiques des Institutions Financières Mutualistes membres de l'APIFM se répartissent comme suit :

- [Membres/sociétaires et Caisses/points de services](#)
- [Activités d'épargne](#)
- [Activités de crédit](#)

Tableau n° 4: Evolution des activités des IMfs Mutualistes de 2000 au 31 décembre 2007

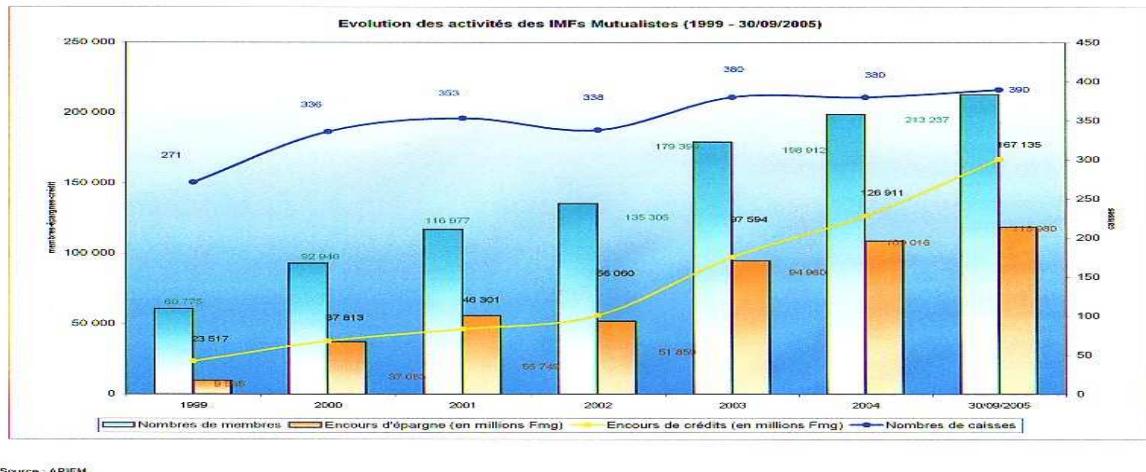
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombres de caisses	353	338	380	380	394	413	428
nombres des membres	116977	135305	179399	198912	232347	289508	322675
Encours d'épargnes (en million Ariary)	1150	10372	18992	21803	25510	31317	32190
Encours de crédits (en million Ariary)	9260	11212	19519	25382	36235	40219	53248

Source : APIFM (1\$US=1750 Ar)

Le graphique ci - après montre qu'en l'espace de 9 ans, le nombre de caisses IFM a augmenté de 72,58%.en passant de 248 caisses en 1999 à 428 caisses en 2007. Celui des membres a plus que 6 fois avec 47472 en 1998 contre 322675 membres en 2007.

En termes de variation annuelle 2007/2006, les encours d'épargne et de crédit ont également évolué respectivement de 2,78% et 32,39%.

Figure n° 2: Evolution des activités des IMFs mutualistes de 1999 à 2006



Source : APIFM

II.1.3 Données statistiques : Cas des Institutions Financières Non Mutualistes

Pour les institutions non mutualistes, les données statistiques concernant le nombre des clients et des encours des crédits se sont représentées par le tableau ci-dessous.

Tableau n° 5 : Evolution des activités des IMFs Non Mutualistes de 2002 au 31 décembre 2007

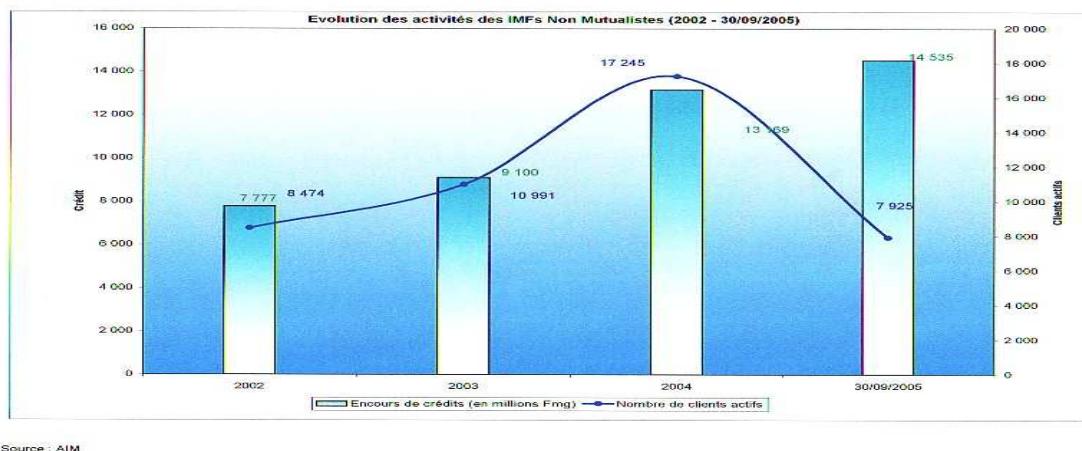
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombres de clients	8474	10991	17245	8150	14669	3808
Encours de crédits (en million Ariary)	1555	1820	2634	2928	4353	16845

Sources AIM - CNMF) - 1 \$US ~1750 Ariary

2007(*) : incluant Mahavotse, Acces Banque, Microcreed (outre les membres classiques de l'AIM

Le graphique suivant montre : bien que le nombre de clients actifs sont en baisse en 2005, les encours de crédits sont également en hausse continue puisqu' ils passent de 1555 millions d'Ariary en 2002 à 2928 1555 millions d'Ariary en 2005. Après, cette hausse du crédit continu toujours et même pour le nombre des membres qui atteint respectivement de 16845 millions d'Ariary et 3808 millions d'Ariary en 2007.

Figure n° 3 : Evolution des activités des IMFs non mutualistes ce 2002 à 2006



II.2 Caractéristiques des produits offerts

Destination des crédits

La taille de crédits est fonction des zones d'intervention des IMF.

En général, les crédits sont essentiellement destinés aux secteurs productifs (agriculture, transformation...), au commerce, aux activités de transport, à l'artisanat. Cependant, certains prêts sont accordés pour des besoins sociaux ou de consommation. En outre, des prêts l'équipement (acquisition de petits matériels, location vente mutualiste, amélioration de l'habitat...) connaissent un début de financement.

Durée des crédits

Il s'agit Etats financiers des institutions de microfinance mutualistes agréées (*) :

Tableau n°6 : Evolution des opérations de crédit (2004 – 2006)

(en million d'Ariary)	2004	2005	2006
Crédits bruts	20027	27262	42476
<i>dont crédits sains</i>	18744	24535	39131
<i>dont CDL brutes</i>	1283	2726	3345
CDL brutes/crédits bruts (%)	5,5	10	7,9
Provisions pour CDL	754	1618	2256
Taux de couverture des CDL par les provisions (%)	69,6	59,3	70

(*) : Ces données concernent uniquement les IMF agréées par la CSBF. Notons, cependant, l'existence d'IMF opérationnelles mais non encore agréées par la CSBF.

D'après ce tableau, on a constaté que les crédits se sont toujours accrus de 2004 à 2006. Ainsi, des créances douteuses litigieuses existent aussi mais à faible montant.

En général, la durée des crédits n'excède pas 12 mois. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance de ressources financières stables, pour réaliser des crédits d'investissement à moyen terme. Cependant les CECAM et ADÉFi ont des prêts de durée atteignant jusqu'à 72 mois.

Types de garanties

En général, les IMF prêtent généralement à des clients dont les revenus sont faibles et qui possèdent souvent peu d'actifs. Par conséquent, les garanties traditionnelles telles que les biens immobiliers, terrains, machines et autres immobilisations sont souvent inexistantes.

Les garanties exigées par les IMF sont variables : épargne bloquée ou nantie, le nantissement et la caution solidaire.

Taux d'intérêt de la microfinance

Selon l'ordonnance n° 62 .016 du 10 .08.1962, le taux maximum de l'intérêt conventionnel (12% l'an) qui date de 1962 ne peut être respecté ni par les banques ni par les IMF dans les conditions économiques prévalant à Madagascar²¹.

- Taux d'intérêt sur le crédit : Les taux d'intérêt nominaux affichés varient entre 2% et 4% par mois

Produits d'épargne

Les produits d'épargne sont peu diversifiés : ils sont à vue et à terme. Les dépôts à vue qui constituent la plus grande partie de l'épargne mobilisée ne sont pas rémunérés tandis que les dépôts à terme sont rémunérés dans une fourchette de 3% à 6% l'an par certaines IMF.

Critères des clients

Le crédit est souvent consenti en fonction du profil de l'emprunteur. En effet, certaines institutions se fondent sur la réputation de l'emprunteur potentiel au sein de la communauté pour décider de l'octroi du crédit.

On parle maintenant du secteur microcrédit à Madagascar offrant des services microfinanciers.

²¹ Focus note sur le taux dans les IMF Mutualiste à Madagascar, APIFM, MAI 2008

Microcrédit à Madagascar

Concernant le microcrédit ; le système du micro crédit aurait ainsi atteint dans la Grande Ile un taux de pénétration dans les ménages malgaches de 7,6% en 2006 contre 6,5% à la fin de 2005. Sur la base de 80% de la population estimée à faibles revenus et de ménages composés en moyenne de 4,5 personnes. 413 caisses constituent l'ensemble des Institutions de Micro Finance (IMF) à Madagascar, ensemble, elles ont collecté un volume d'épargne qui dépassait 10 millions d'euros à la fin juin 2006. Abordé des subventions versées aux établissements, ce volume d'épargne a permis aux IMF mutualistes de distribuer pour plus de 15,3 millions d'euros de crédits.

L'Agence Française pour le Développement (AFD), par exemple, intervient essentiellement sous forme de subventions à quatre institutions mutualistes et non-mutualistes de micro finance : la CECAM, l'ADéFi, Vola Mahasoa, et désormais Mahavotse.

D'autres structures enfin, associations ou ONG appelées Organisations Financières de Proximité (OFP) - telles que Haingonala, CDA, HARDI, PSDR, PHBM, CEFOR, SOAHITA offrent aussi des services ou des produits micro financiers.

L'ensemble du secteur est soutenu par presque tous les principaux bailleurs de fonds internationaux : BAD, Banque mondiale, Délégation Suisse, Délégation de l'UE, FENU, FIDA, OIT, PNUD, USAID et AFD.

II.3 Nécessité des IMF dans le développement de l'économie

En quoi la microfinance aide-t-elle les pauvres ?

Selon Michel Lelart²² (CNRS-Université d'Orléans), membre du Réseau Entrepreneuriat de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) : "*La microfinance repose sur le lien social et s'en sert*"....."*La microfinance est une finance de proximité, proximité géographique bien sûr, car les personnes se connaissent et se cautionnent parfois mutuellement, mais surtout culturelle. Elle est toujours adaptée aux besoins, c'est pourquoi elle innove en permanence : ce sont des services d'assurance (), ce sont aussi les services de transferts de fonds utilisés par les migrants*".

Elle peut également constituer un puissant instrument d'émancipation favorisant les pauvres, et en particulier les femmes, à devenir des agents économiques du changement. En effet, en donnant accès à des services financiers, la microfinance joue un rôle important dans

²² Portail de la microfinance, <http://www.lamicrofinance.org/>

la lutte contre les nombreuses dimensions de la pauvreté. Par exemple, les revenus générés par une activité non seulement aident cette activité à se développer mais ils contribuent également au revenu du ménage, et par là même à la sécurité alimentaire, à l'éducation des enfants, à la prise en charge des soins de santé etc.

Une étude de la banque Mondiale portant sur des projets de crédits s'adressant aux petites et micro-entreprises a mis en évidence les trois objectifs les plus fréquemment cités²³ :

- Générer de l'emploi et des opportunités de revenus des groupes par le biais de la création et du développement de micro-entreprises
- Accroître la productivité et les revenus des groupes socialement vulnérables, en particulier les femmes et les pauvres
- Réduire la dépendance des familles rurales vis-à-vis des risques de sécheresse par le biais d'une diversification de leurs activités génératrices de revenus.

Section III : Environnement de la MicroFinance à Madagascar

III.1 Actions du Gouvernement

La politique du Gouvernement de Madagascar pour le secteur de la [MicroFinance](#) est volontaire et concerne à la fois son développement et sa régulation. Il a mis de l'avant :

- des politiques de réforme du secteur financier (politique monétaire et fiscale),
- la modernisation de la législation bancaire,
- la privatisation des banques d'Etat,
- son engagement à promouvoir et à développer le secteur de la MicroFinance,
- un cadre réglementaire ([loi 95-030](#)) pour assurer le développement des initiatives en MicroFinance,
- une [loi 2005-016](#) du 29 septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des Institutions de MicroFinance
- la coordination du développement de la MicroFinance avec les intervenants sous la responsabilité du Ministère des Finances et du Budget, par le biais de la Coordination Nationale de la MicroFinance.
- la responsabilisation auprès de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) de la surveillance du secteur, du suivi de l'application des normes prudentielles et règles, et des autorisations des agréments.

²³ (Webster, Riopelle et chidzero 1996), Manuel de microfinance, Banque Mondial

Dans cette optique, le Gouvernement a approuvé en juin 2004 le Document de Stratégie Nationale de MicroFinance élaboré en avril 2004 suite à un processus participatif de tous les acteurs et intervenants du secteur. Un Atelier s'est tenu en octobre 2007 suite à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale de MicroFinance (SNMF) et dont l'objet était d'aligner le contenu de la SNMF aux objectifs et directives du Madagascar Action Plan (MAP).

III.2 Un cadre de libre marché

Le Gouvernement a décidé de permettre le développement des Institutions de MicroFinance dans un cadre de libre marché sans imposer de contraintes particulières sur la fixation des taux d'intérêt.

III.3 Indicateur de performance de la Microfinance

Pour mesurer la performance de la microfinance, on utilise à son choix des indicateurs tels que la viabilité, la rentabilité, la qualité de portefeuille, la Productivité et efficacité, ainsi que l'effet de levier et adéquation des fonds propres.

Deuxième Partie :

Etude d'impacts des crédits aux agents

économiques à Madagascar

C'est dans cette deuxième partie que nous allons voir l'impact des crédits octroyés aux agents économiques à Madagascar.financer, acquitter, prêter

Chapitre IV : Contribution au développement de l'économie

En général, favoriser l'accès aux crédits est indéniablement nécessaire pour le développement d'un pays. L'accès permanent à un service financier rend possible toute activité génératrice de revenus. L'existence des institutions financières qu'elles soient bancaires ou non aident les gens à :

- augmenter leur revenu,
- créer des entreprises viables,
- sortir ainsi de la pauvreté.

Pour les institutions de microfinance en tant qu'organisations œuvrant pour le développement, ils visent à satisfaire les besoins financiers de segments mal ou non desservis, dans une perspective de développement. Les objectifs de développement incluent²⁴:

- Renforcement de la position social de la femme ou des groupes de populations défavorisés
- La création d'emplois
- Le soutien à la croissance et à la diversification des entreprises existantes
- L'encouragement à la création d'entreprise

Section I : Augmentation des ressources

Les secteurs bancaires ainsi que les institutions de microfinance an tant qu'intermédiaires financiers à Madagascar, participent bien à améliorer les ressources ni pour les ménages ni pour les entreprises, mais même pour le pays.

I.1 Au niveau des ménages

Le revenu des ménages peut être épargné ou consommé. La propension à consommer mesure la fraction du revenu consacrée à la consommation, tandis que la propension à épargner mesure la fraction du revenu consacré à l'épargne.

²⁴ Manuel de microfinance, Banque Mondial

I.1.1 Amélioration de bien être

I.1.1.1 Augmentation de la part à la consommation

D'une façon simple, on a défini la consommation comme la part consacrée du revenu. Elle est alors fonction du revenu ou $C = f(R)$.

Selon la loi d'Engel, les ménages pauvres consacrent une grande partie de leur revenu à la satisfaction des besoins primaires, notamment l'alimentation. Ainsi, l'analyse de cet indicateur fournit en partie quelques indications sur le niveau de vie des ménages.

A Madagascar dans l'ensemble, 70,1% des consommations sont consacrés à l'alimentation. Ce ratio est stable par rapport au 2004.

Dans le milieu rural, la proportion de l'alimentation est plus élevée avec 76.1% contre 56.6% en milieu urbain. Cela s'explique dans la mesure où les besoins essentiels se limitent à la nourriture alors que les exigences urbaines obligent leurs habitants à consommer plus de bien non alimentaires.

Tableau n°7 : Part de l'alimentation à la consommation

	Urbain	Rural	Total
Ensemble (selon les régions)	56,6	76,1	70,1

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005.

Face à cette situation, on part dans des cas pratiques comme l'ADEFI pour déterminer l'impact des financements accordés par l'IMF sur les conditions de vie du micro-entrepreneur et de sa famille :

I.1.1.2 Impact perçu par les micro-entrepreneurs

Le questionnaire 2004 de l'enquête réalisé auprès d'un échantillon des clients d'ADEFI contient un module qui interroge les micro-entrepreneurs sur la façon dont ils perçoivent l'impact de l'action d'ADEFI.

A la question de savoir si l'adhésion à l'IMF s'est accompagnée d'une amélioration de leur niveau de vie, les micro-entrepreneurs sont 84% à répondre par l'affirmative. Le bilan d'ADEFI paraît donc, à cet égard, largement positif.

Pour plus des trois quarts d'entre eux des changements sont notamment intervenus au niveau de l'alimentation et de l'habillement de la famille. Les deux tiers affirment également avoir

perçu des améliorations au niveau de l'équipement du logement, de la santé et des soins de la famille et l'éducation.

D'après le tableau ci-dessous, on voit bien que l'adhésion à l'ADEFI permet aux ménages micro-entrepreneurs d'améliorer leur bien être. Ils arrivent à affecter plus d'une somme d'argent à l'alimentation avec 79,6% de financement tandis que dans 31,3% de ce dernier, accèdent aux loisirs.

Tableau n°8: Perception de l'impact de l'ADEFI par les micro-entrepreneurs :

Dans quel(s) domaine(s) portent les changements survenus depuis l'adhésion à l'ADEFI	Proportion de réponses positives (%)
Alimentation de la famille	79,6
Habillement de la famille	75
Equipement de logement	67,3
santé et soins de la famille	65,6
Education	64,5
Logement	56,4
responsabilités sociales	48,7
transport et communication	47,1
Loisirs	31,3

Source : Enquête quantitative auprès de la clientèle de l'IMF 2004, DIAL, INSTAT/DSM.

A part l'augmentation de consommation, les recours aux crédits facilitent l'accroissement de l'épargne des ménages.

I.1.2 Possibilité d'épargner

D'après Keynes, on a trouvé que l'épargne est en fonction de revenu. Ou $S = f(R)$.

Définition de l'épargne

Définir le terme « épargne » revient à réfléchir sur le comportement d'une entreprise ou d'un ménage à propos de l'utilisation de son revenu. Nombreuses sont les propositions de définition de ce terme mais nous n'allons retenir que les deux concepts donnés par les deux dictionnaires les plus utilisés au monde. D'après le dictionnaire Larousse, l'épargne est définie comme une « Fraction de revenu individuel ou national qui n'est pas affectée à la

consommation. Par contre, pour Robert, il s'agit des « dépenses affectées à un niveau inférieur aux recettes en vue de constituer une réserve ». Il ressort donc de ses définitions, d'une part, un accord commun à reconnaître que l'épargne est constituée d'une valeur non affectée à la consommation. L'épargne est donc la part du revenu net qui n'est pas affectée aux dépenses de consommation. Ce premier aspect ainsi dégagé, induit une notion de « résidu » car l'« épargne », c'est ce qui reste du revenu quand on a fini de satisfaire les besoins.

D'autre part, la définition ainsi proposée induit également la notion de « réserve » issue d'une action « consciente et voulue ». C'est une « attitude volontariste » dans l'épargne qui s'inscrit dans un renoncement de l'agent économique à la consommation immédiate.

En conséquence, d'après cette définition de l'épargne, on en déduit que plus le revenu augmente, plus aussi la propension à épargner²⁵ augmente. En effet, avec l'augmentation des ressources issue des institutions financières, les ménages ou les entreprises affectent une partie de leur budget à l'épargne.

Ainsi, la propension marginale à épargner existe dans la répartition du revenu des ménages à Madagascar²⁶.

Théorie du cycle de vie

Selon *Modigliani*, in " The life cycle hypothesis of saving ", les ménages consomment et épargnent en fonction de leur cycle de vie. Cette théorie tend à démontrer qu'un ménage type, emprunte lorsqu'il est jeune, épargne durant sa vie active et désépargne à la retraite.

Au niveau d'un pays, on devrait trouver une relation entre le taux d'épargne et la structure par âge de la population qui vérifie cette hypothèse. La théorie du cycle de vie, repose cependant sur plusieurs hypothèses fortes :

- les ménages épargneraient exclusivement en vue de financer leur période de retraite durant laquelle ils vont désépargner. C'est oublier cependant que l'on souhaite transmettre un héritage et conséquemment conserver une épargne.
- les ménages connaîtraient a priori leurs revenus futurs et leur durée de vie. Cela est peu vraisemblable et laisse du même coup la place à la constitution d'une épargne de précaution.

²⁵ Cf http://fr.wikipedia.org/wiki/Propension_%C3%A0_consommer; Dans la théorie de Keynes, la propension à épargner est la part consacrée à l'épargne.

²⁶ In: Essai de détermination d'épargne d'une fonction d'épargne nationale à Mcar, CREAM, juin 2007

- les ménages épargneraient dans la mesure où ils ne perçoivent pas de revenus de transfert à leur retraite. Or, aujourd'hui, les pays industrialisés ont mis pour la plupart en place des systèmes de retraites obligatoires.

Ainsi, grâce aux actions des institutions financières, les possibilités de l'épargne auraient augmenté parce que le revenu s'est élevé et que l'inégalité dans la distribution du revenu s'est renforcée, alors que les besoins d'investissement nouveau seraient demeurés stables.

I.1.3 Possibilité d'investir

D'après ce qu'on a dit dans la première partie de ce document, les institutions bancaires ont pour fonction de collecter des dépôts et d'octroyer des crédits aux emprunteurs. Grâce aux crédits bancaires, les ménages s'offrent des possibilités d'investir.

Au niveau des investissements agricoles, quelques banques proposent des lignes de crédits agricoles et d'autres types de services comme le crédit bail qui servent à l'achat des équipements lourds comme les tracteurs ou les sarcleuses mécanisées « *kibota* ».²⁷

Aussi, grâce aux IMF, les pauvres survivent et réalisent des projets comme la création des petites entreprises.

I.2 Au niveau des entreprises

Ce sont les systèmes financiers qui assurent la coordination des ceux qui décident d'épargner et de ceux qui décident d'investir. En effet, les entreprises accédaient aux crédits c'est-à-dire augmenté ces ressources pour satisfaire ses besoins.

I.2.1 Réponse aux besoins des financements

Les entreprises, grâce aux crédits reçus par les institutions de crédit, arrivent à financer les besoins d'exploitation à court terme ou leurs besoins d'équipement à long terme.

Avoir du crédit signifie pour les entreprises que ces ressources vont augmenter. Ainsi, ils affecteront une somme d'argent pour alimenter ces caisses de trésorerie.

En ce sens, on a défini que, les crédits accordés aux entreprises ceux sont essentiellement des crédits à moyens et à long termes. Par conséquent, elles en achèteraient

²⁷ Mada Business journal, N° 091 Juillet 2008.

du matériel et des biens d'équipement plus intéressants pour augmenter leur ou améliorer leur productivité.

Du côté de la microfinance, une étude de la banque mondiale portant sur des projets de crédits s'adressant aux petites et micro-entreprises a mis en évidence les trois objectifs les plus fréquemment cités (Webster, Riopelle et Chidzero 1996)²⁸ :

- Générer de l'emploi et des opportunités de revenus par le biais de la création et du développement de micro-entreprises.
- Accroître la productivité et les revenus des groupes socialement vulnérables, en particulier les femmes et les pauvres
- Réduire la dépendance des familles rurales vis à vis des risques de sécheresse par le biais d'une diversification de leurs activités génératrice du revenu.

I.2.2 Augmentation de profit

Economiquement, on entend par profit le gain réalisé sur une opération ou dans l'exercice d'une activité²⁹. De plus, le profit est la recette diminuée du coût. Cette fois, on présente le mécanisme suivant : si le revenu augmente, ceci entraîne à une augmentation de la production due à l'augmentation des investissements et vice versa. Au final, les entreprises s'attendent à une augmentation des bénéfices si elles arrivent à investir plus.

I.3 Au niveau du pays

Si les entreprises parviennent à accroître leur production, cela impliquera une augmentation de la production nationale. En d'autres termes, on assiste à une augmentation du revenu national. Dans ce cas, ce dernier est dû essentiellement par une diminution d'importation et à une augmentation d'exportation.

Section II : Promotion d'investissements

Promouvoir l'investissement fait partie de la participation des secteurs financier dans l'économie.

²⁸ *Manuel de la microfinance, banque Mondiale*

²⁹ *Petit Larousse, 2006*

II.1 Au niveau du crédit bancaire

Afin de montrer la contribution des institutions bancaires dans le développement du pays; on a rencontré deux témoins qui expliquent, qu'avoir de crédit bancaire peuvent être aidé à créer des projets d'investissements.

II.1.1 Encouragement à la création d'emploi³⁰

Mamitiana a de la chance. Il fait partie de ceux qui perçoivent dans les paysages l'empreinte de leur travail. Mamitiana est de son état entrepreneur en bâtiment et travaux publics.

Ses études achevées, titulaire d'un DTS BPT, il décide de se lancer dans le milieu de la construction à la fin des années 90.

De modes tes tâches en mini chantiers, Mamitiana va réussir à convaincre sa banque de lui donner le coup de pouce qui sollicite de soumissionner des travaux plus importants. Grâce à l'apport de la BOA, le jeune entrepreneur accédera à des marchés plus importants, notamment ceux des EPP. Les programmes se multiplieront. L'EGC Tiana (c'est le nom de la société) accède à des projets FID, de la BAD et du FER. Anosybe an'ala et ses 3 salles de classes débouchent sur 18 contrats d'écoles et même la construction de piste à Morondava. Mais c'est l'entrée dans le complexe de Sherrit qui va le faire évoluer dans la cour des grands.

Avec ses 250 employés, Mamitiana a décroché la construction de 2000m² de bureau et du quart des maisons de la base de vie du site d'Antanandava et une quinzaine de kilomètres de Tamatave.

Son projet : S'équiper en nouveaux engins de chantier

Aujourd'hui Mamitiana souhaite s'orienter dans l'activité des travaux publics. Il compte s'équiper en engins de chantier pour éviter à l'avenir d'avoir à les louer comme il l'est contraint actuellement.

II.1.2 Contribution à réalisation des projets³¹

Florentine est un exemple de réussite dans la ville d'Ambohibary où elle vit avec son mari et ses 4 enfants. La plaine qui l'entoure est une mosaïque de petites parcelles où se

³⁰ Mada Business, Journal, juin 2008

³¹ Mada Business, Journal, juin 2008

cultive le paddy. C'est dans ce foisonnement végétal que Florentine possède un terrain d'un hectare qui sert à la consommation de riz de la famille. Florentine a ballonné dans la « culture » du « vary ». C'est sans doute ce qui a nourri son envie d'entreprendre pour devenir collecteur. Pour y parvenir il lui a fallu beaucoup de détermination pour affronter les épreuves de ses débuts.

En 2000, elle ouvre son commerce, une modeste échoppe qui ne propose que quelques produits de première nécessité. Florentine a tout juste les moyens de payer son stock. Le petit négoce va pourtant résister. La bonne fortune sourit enfin à Florentine qui à force de sérieux parvient à convaincre la BOA de lui faire un prêt.

En 2005, l'offre des produits s'étend. Le commerce propose maintenant presque tout, y compris du ciment et des clous. En 2006, le chiffre d'affaire doublé.

Son projet : Acheter une machine à décortiquer plus performante.

Florentine s'est attachée et s'attache encore aujourd'hui à développer la vertu de la bonne gestion. Son sérieux a été un atout pour le démarrage récent de l'atelier de décorticage du riz. Même si son installation assure un bon rendement, elle souhaite tout améliorer, acheter une nouvelle machine et pourquoi pas devenir le premier des cinq collecteurs d'Ambohibary.

Remarque : Cette fois-ci, des conclusions sont à dégager, l'accès aux crédits bancaires aident les agents économiques comme les ménages à participer à l'investissement.

On l'a tout analysé dans la première partie de ce présent document, que le secteur bancaire joue un rôle important dans l'économie essentiellement en collectant des ressources pour financer les demandes d'investissement des emprunteurs.

II.2 Au niveau du microcrédit

Le microcrédit à Madagascar s'occupe du financement des entrepreneurs.
L'opération semble réunir depuis un certain temps

II.2.1 Microcrédit : cas d'ADEFI

Impact perçu par la clientèle

Comme en 2001 et en 2004, le questionnaire adressé au micro entrepreneurs clients d'ADEFI en 2004 contient un module intitulé « changement induit par le crédit ». L'échantillon de clients étant statistiquement représentatif, les réponses formulées par les

enquêtés nous informent sur la façon dont la clientèle dans son ensemble perçoit, en, 2004, l'action de l'institution. Afin de dépouiller les réponses, des enquêtés en perspective, les chiffres relatifs à l'enquête de 2001 sont reportés à coté de ceux relatifs à 2004.

Tableau n°9: Impact perçu des prêts octroyés (%), 2001 et 2004

	En augmentation/positif		En baisse/négatif		Inchangé		Ne sait pas	
	2001	2004	2001	2004	200	200	200	200
					1	4	1	4
Niveau de production	76,9	79,6	4,3	2	17,8	15,9	1,1	2,5
Qualité des produits	66,5	70,9	1,9	0,5	28,2	27,2	3,4	1,4
Diversification de la production	43,5	48,7	1,3	1,3	54,9	46,9	0,2	3
Niveau des ventes	64,9	75,1	5,4	4,8	29,4	17,9	0,4	2,2
Effectifs employés	12,4	25,8	1,4	2,6	85,8	64,7	0,4	6,9
Niveau des actifs	42,7	44,7	0,6	1,7	56	50,1	0,7	3,6
Niveau de trésorerie	72,9	74,3	5,2	3,2	21	17,6	0,9	4,7
Changement global induit	87,8	85,3	3,1	2	8,7	10,6	0,3	2,2

Source : Enquête quantitative auprès de la clientèle de l'IMF 2001, DIAL, INSTAT/Projet MADIO, Enquête quantitative auprès de la clientèle de l'IMF 2004, DIAL, DSM

En 2004, les clients d'ADEFI considèrent que 85% des prêts qu'ils ont contractés ont apporté un changement sur leur entreprise. Cette proportion n'est pas sensiblement différente de celle qu'elle était en 2001. Dans près de 80% des cas, les prêts ont eu un impact positif sur le niveau de la production et dans respectivement 75% et 74% des cas, sur le niveau des ventes et celui de la trésorerie. L'impact perçu des prêts sur les effectifs employés paraît en revanche peu important bien qu'il ait doublé.

II.2.2 Microcrédit : cas de la SIPEM

Dans un contexte économique difficile, la SIPEM, société de microfinance malgache, œuvre au développement de la micro entreprise. La Sidi (Solidarité Internationale pour le

Développement et l'Investissement), financée par les intérêts du [fonds de partage](#) "Faim et développement" en est l'actionnaire de référence.

SIPEM, Société d'investissement pour la promotion des entreprises à Madagascar. Cette société anonyme, créée en 1990 par l'APEM (Association de promotion de l'entreprise à Madagascar) et la Sidi – Société française spécialisée dans la prise de participation dans des structures de microfinance à travers le monde. Par l'octroi de microcrédits, la SIPEM aide des petits entrepreneurs de la région d'Antananarivo, le plus souvent issus du secteur informel, à développer leur activité et améliorer le niveau de vie familial. Prêter aux pauvres est un concept exotique dans un pays où encore récemment, les banques fermaient les comptes de fonctionnaires, considérés comme trop peu rentables. En janvier 2005, la société revendiquait des aides accordées à 3300 personnes. En fait, on en évalue ou ainsi un l'impact social des microcrédits : évolution de la consommation, nouvel équipement domestique, situation de santé et scolaire, pour les enfants: " C'est à partir du troisième crédit que nous percevons l'impact de développement.

En bref, l'accès aux crédits contribue notamment au niveau de vie des ménages, des entreprises ; les aider à créer des investissements ainsi qu'à la vie économique du pays. La section suivante illustre les impacts de crédits à la croissance.

Section III : Crédit, investissement, croissance

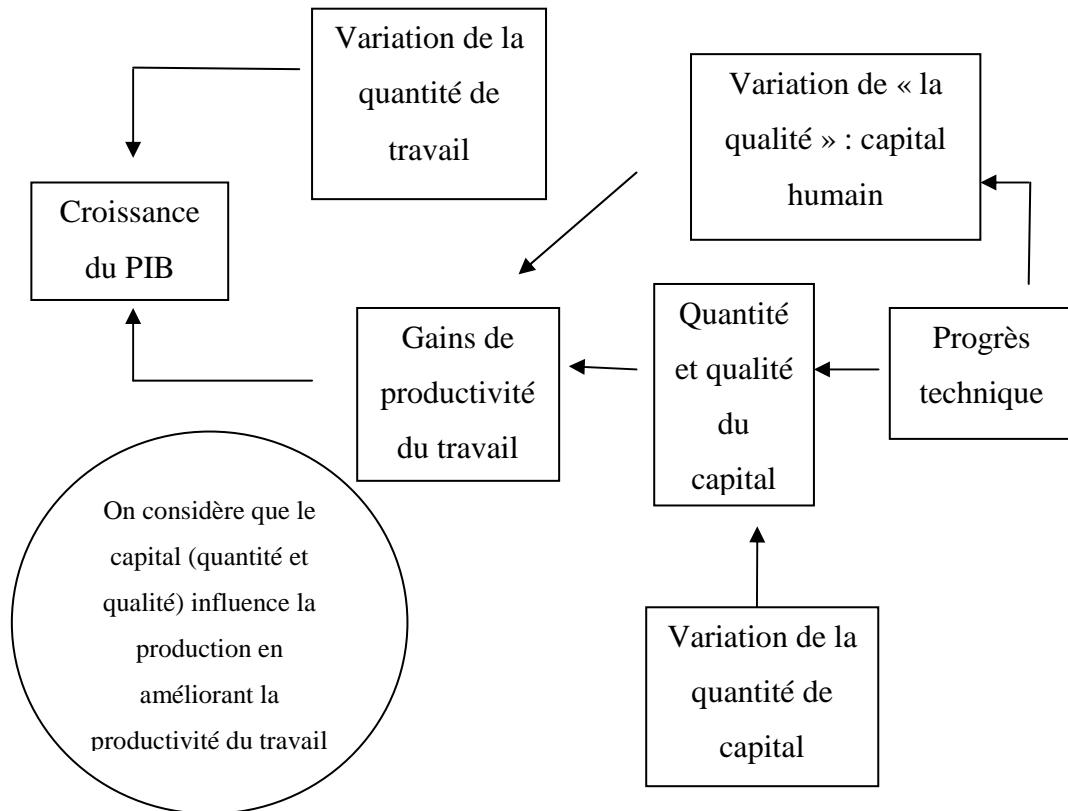
Le recours aux crédits aboutit à une croissance dans l'économie.

D'après François Perroux, la croissance c'est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en terme réel.

L'indicateur le plus utilisé pour mesurer la croissance de l'économie nationale est le PIB

La croissance est due à une augmentation de la quantité et qualité de travail par exemple la hausse du volume de la population active, taux d'activité, temps de travail, formation, à une augmentation du capital productif et au progrès technique celle des moyens de production.

Schéma n°1 : L'accumulation du capital et l'élévation de la qualité de la main d'œuvre sont inséparables



III.1 Participation à l'augmentation du PIB national

Par définition, le produit intérieur brut est la somme des valeurs ajoutées réalisées intérieurement par les entreprises d'un pays, quel que soit le pays d'origine. C'est un indicateur de la performance économique nationale. Il comptabilise l'ensemble des productions et services, tandis que le PNB tient compte des richesses importées et exportées. Une hausse du PIB, longtemps assimilée à une augmentation du niveau de vie, entraîne une progression des rentrées fiscales.

Cette variable constitue une approximation de la taille du marché local et rend compte du niveau de développement de l'économie.

Une autre définition se donne aussi au PIB comme la production économique. Il mesure ainsi la taille de l'économie et constitue un indicateur du niveau du revenu national pour la population résidente, quel que soit la nationalité des producteurs³².

³² <http://villemain.gerard.free.fr/Economie/PIB.htm>

II.2. Lutte contre la pauvreté

II.2.1 La microfinance : outil efficace au développement : « offre des services de proximité »³³

Concernant, l'idée de savoir que la microfinance est un outil d'investissement : Ihajambolatiana Ranjalahy, secrétaire exécutif de l'AGEPMF un projet fiancé par la Banque Mondiale et l'Etat malgache, et qui fait partie de la coordination nationale du programme microfinance, estime que le type de financement à travers la microfinance offre un service de proximité.

Concernant la microfinance et le développement du monde rural ;

Il a expliqué qu'effectivement, les expériences internationales nous ont montré que microfinance est un des moyens de développement et de réduction de la pauvreté. A Madagascar, où la plupart de la Population vit dans le monde rural, la microfinance a grandement aidé les paysans à mettre en place des services financiers de proximité. Elle assure ainsi le développement d'un projet individuel ou collectif.

Le taux de pénétration de la microfinance est d'environ 7 pour cent. L'objectif du Madagascar Action Plan est d'atteindre un taux de pénétration de 12 pour cent d'ici 2012. D'après lui, l'objectif n'est pas d'inciter les gens à s'endetter et à créer de dépendance, mais de leur donner la possibilité de développer des projets souhaités. Si tel projet est bien planifié et bien exécuté, il est censé améliorer ultérieurement le revenu de la personne qui sollicite un tel financement. Le but ultime est de la faire sortir de la pauvreté .Comme il ne s'agit pas d'une subvention, chaque emprunteur doit rembourser le crédit qu'il a reçu pour que d'autres puissent à leur tour en bénéficier.

III.2.2 Crédit bancaire et croissance

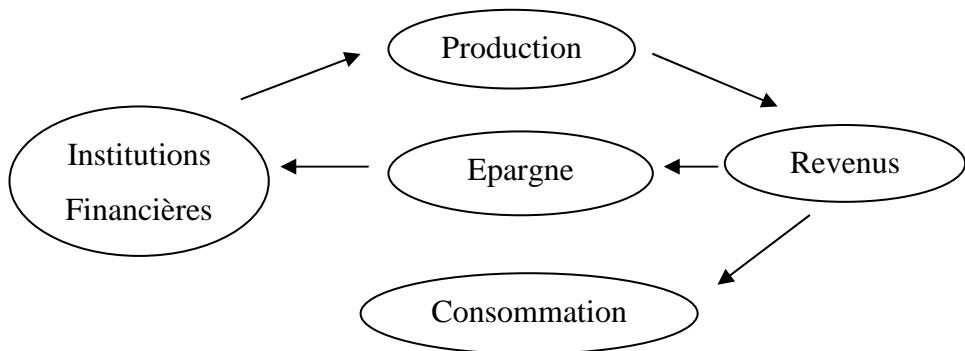
Le crédit bancaire participe aussi à la croissance économique. Le fait est dû à travers son rôle qui est consacré notamment à accorder des crédits aux demandeurs pur financer leurs activités.

Ce sont les entreprises qui sont la première à accéder aux institutions bancaires. Ces catégories d'agents économiques ont la possibilité de plus s'investir en améliorant leurs productions. D'où la naissance d'une croissance économique.

³³

L'analyse de l'épargne, du revenu a fait l'objet d'une littérature économique abondante. Keynes compris très vite, comme Wicksell, que l'élément moteur de l'activité « économique se localisait du côté de l'investissement.³⁴

Schéma n°2 : Représentation du circuit économique étendue aux institutions financières



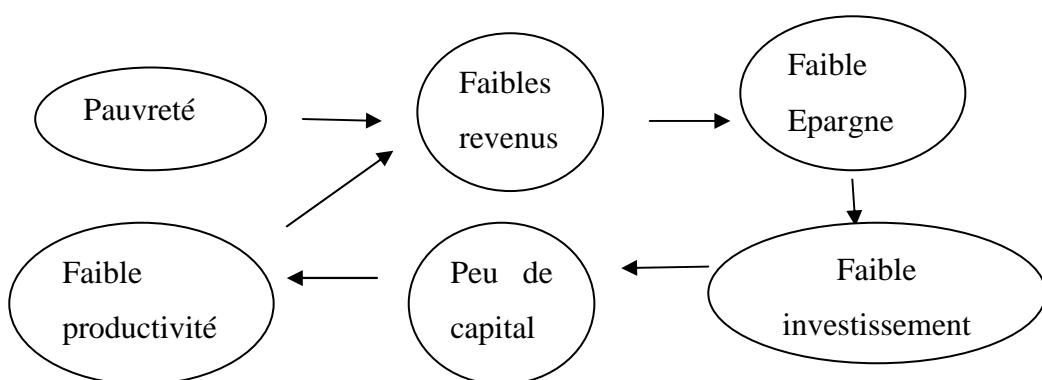
III.2.3 Réduction des inégalités sociales

Grâce aux services offerts aux pauvres, l'inégalité sociale se trouve réduite car grâce aux IMF, ceux-ci bénéficient aussi de crédits. De plus, ces institutions cherchent à développer les zones rurales à travers le développement des services d'épargne et de crédit. Ce qui favorise considérablement le développement de toutes les régions de Madagascar.

On assiste alors à une amélioration du niveau de vie des populations qu'à une diminution de chômage.

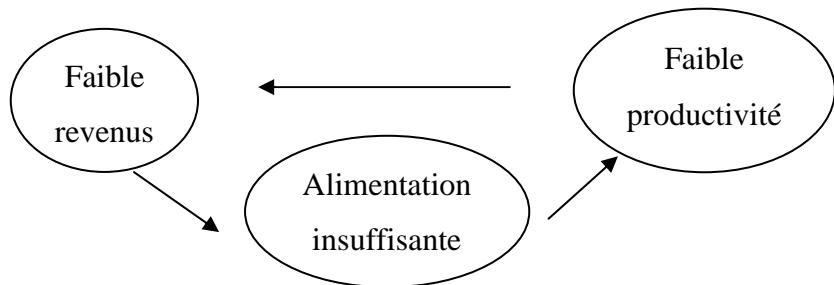
Schéma n°3 : Importance financier pour le développement :

I)

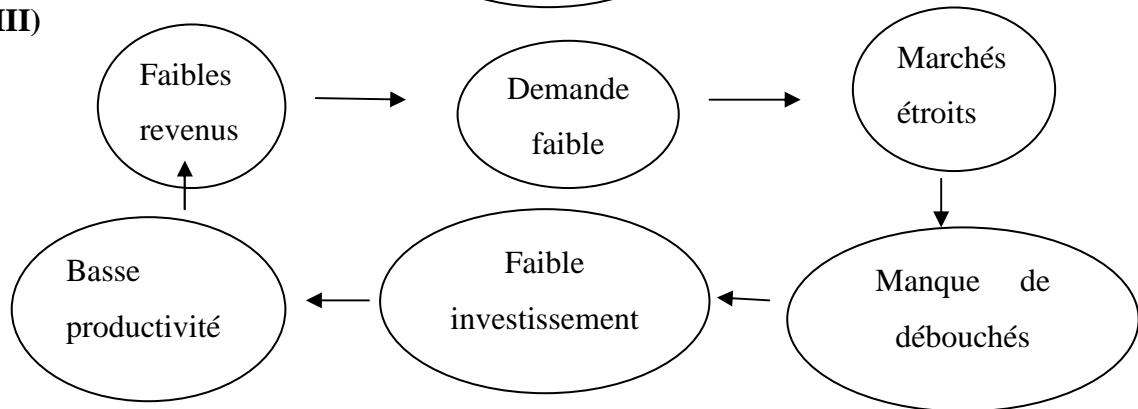


³⁴ In : *L'économie politique de l'Afrique au XXI^e s , Tome I, l'Harmattan, 2002*

II)



III)



Ces schémas représentent la série des cercles vicieux de R Nurkse.

Chapitre V : Problèmes rencontrés à l'utilisation du crédit

Grâce au secteur financier, les agents économiques pourront avoir la chance d'augmenter leurs ressources. Mais il est à noter que cette affectation vise notamment pour financer des projets des investissements. C'est ce qui n'est pas du tout le cas en l'occurrence pour les ménages. Pour eux, ils consacrent plus d'argent à la consommation. Même pour les entrepreneurs, des problèmes peuvent être arrivés pour faute de mal gestion de ses ressources.

Section I : Utilisation non conforme au niveau de l'affectation

Cette section consiste à montrer les diverses raisons d'affectations qui sont des plus importantes font la compréhension de cette rubrique.

I.1 Augmentation de la part de la consommation

Ce secteur observe une nette augmentation mais la situation diffère selon les catégories sociales.

I.1.1 Au niveau des ménages

La consommation est à la fois individuelle et macroéconomique puisque consommer consiste à dépenser son argent pour acheter des biens et services. La consommation est destinée à satisfaire des besoins multiples.

La consommation des ménages est une consommation finale : elle est destinée à satisfaire un certain nombre de besoins. Plusieurs types de consommation finale sont généralement à distinguer : les consommations marchandes, l'autoconsommation et les consommations de biens et services non marchands, fournis par la collectivité et financés par des prélèvements obligatoires.

La consommation est tout aussi un phénomène économique puisqu'elle joue un rôle économique. Par ailleurs, la consommation est un phénomène social car elle varie selon les individus, les ménages, les groupes sociaux et les pays. Le niveau de vie et le mode de vie affectent aussi la consommation. La différence est perceptible à l'intérieur d'un pays et même en fonction des régions et des localités.

Loi psychologique fondamentale de Keynes

La loi psychologique fondamentale³⁵ :

Keynes considère que la consommation dépend du revenu courant à savoir le revenu de la période courante uniquement. Pour lui, la forme de la fonction de consommation se déduit de ce qu'il appelle ' loi psychologique fondamentale ' : ' en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation à mesure que leur revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu '. A partir de ce principe, Keynes donne les fondements d'une fonction de consommation macroéconomique ad hoc. Elle n'est pas fondée sur un raisonnement microéconomique préalable. La formulation de Keynes est assez imprécise. Cependant, on peut en déduire une certaine forme pour la fonction de consommation.

- La fonction de consommation keynésienne de base. La loi psychologique fondamentale définit ce que l'on appelle la propension marginale à consommer le revenu. C'est la part du

³⁵ *Economie et Statistique*, n°324/325 : 1999, Dossier : " Consommation, épargne, revenu "

revenu national supplémentaire qui est consommée lorsque ce revenu augmente. Et elle est comprise entre 0 et 1 mais différente de l'un et de l'autre. La fonction de consommation Keynésienne sera de la forme suivante :

$C = c.Y + d$ (*cette fonction de consommation est confirmée par les séries temporelles à CT*
 C est la consommation, Y le revenu permanent, d une consommation incompressible qui ne dépend pas du revenu.

Taux d'intérêt et consommation

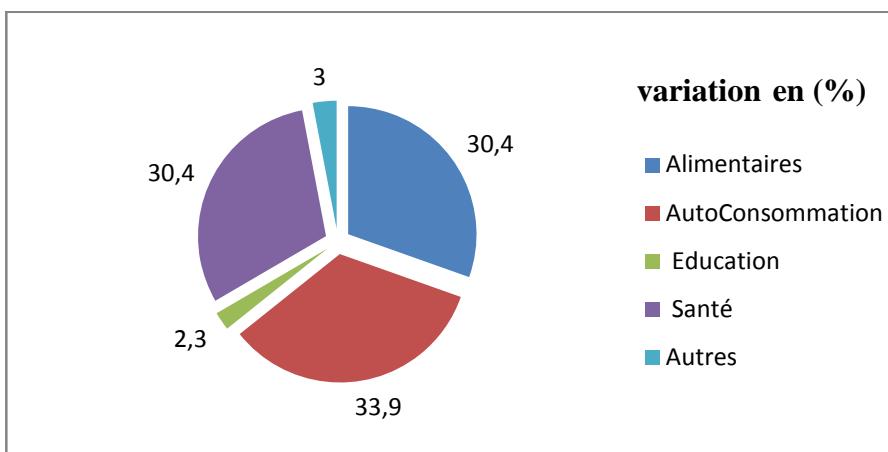
Il est aisément de préciser que Keynes fait l'hypothèse que la propension marginale à consommer aurait tendance à diminuer avec la hausse du revenu. Ce qui fait de la fonction affine présentée au dessus une approximation d'une fonction qui présenterait en réalité une certaine concavité.

Keynes lui même a souligné la possibilité d'une influence du taux d'intérêt sur la consommation. La hausse du taux d'intérêt provoque une baisse du prix des obligations et ainsi de la richesse des agents détenant des obligations. Ce qui réduit leur consommation. La consommation est ici, comme chez Fisher, une fonction décroissante du taux d'intérêt, mais :

- l'effet est marginal selon Keynes,
- il n'est pas du à un effet de substitution, mais à un effet de richesse.

Selon *Ernst Engel*, plus une famille est pauvre et plus s'élève la part de ses dépenses totales consacrée à l'achat de nourriture. En conséquence, la part de l'alimentation dans le total des dépenses croît lorsque le revenu s'élève. C'est le cas à Madagascar, d'où la figure ci après montre les répartitions des dépenses des ménages malgaches.

Figure n° 4 : Répartition des dépenses des ménages malgaches



Source : INSTAT/DSM/2005

Les dépenses alimentaires et les autoconsommations tiennent une place importante dans l'ensemble de consommation des malgaches avec respectivement 30,4% et 33,9%. Les dépenses en éducation occupent 2,3 % de consommation dans l'ensemble. Cette part croît selon les niveaux de vie comme le cas des dépenses non alimentaires. Les dépenses en santé sont moindres et stables par rapport aux quintiles de consommations. Les autoconsommations agricoles représentent un pourcentage très important de la consommation des malgaches. En effet sa part est de 30,4 %. En effet, elle est particulièrement importante chez les premiers quintiles car ces ménages sont composés d'exploitant agricoles qui consomme une grande partie de leur production.

On a montré qu'à Madagascar, l'affectation surtout pour les ménages ne mène vraiment pas à favoriser l'investissement. Du côté de l'IMF, le cas s'explique comme suit : On a vu que les établissements de micro crédits et les mutuelles agricoles sont les principaux financiers des agriculteurs. Une dizaine de ces maisons de crédits sont présentes dans toute l'île. D'une manière générale, les prêts sont en moyenne de Ar 4 millions avec un taux d'intérêt mensuel de 3 à 4%. « *La microfinance est une solution pour les paysans dans la plupart ne peut prétendre à des crédits bancaires compte des risques que comporte le secteur* ». explique Aimée Andrianjafy, responsable d'un établissement de micro crédit. Selon elle, « Le problème est que les paysans utilisent l'argent obtenu des crédits pour d'autres choses ».³⁶

I.1.2 Au niveau des entrepreneurs

Comme le cas de la clientèle d'ADEFI qu'on a évoqué dans le chapitre, les micro entrepreneurs financés par ces institutions affectent même plus d'une somme argent à l'alimentation jusqu'à 79.6%. Cette fois ci, c'est pour améliorer leur bien être.

I.2 Diminution de la part de l'épargne

Dans la réalité économique, la totalité n'est pas affectée à la consommation puisqu' une partie de ce revenu est épargnée. Ainsi, l'on pourrait définir l'épargne comme une renonciation à la consommation.

$$R = C + E \quad \text{Où} \quad E = R - C$$

Dont, R est le revenu, C la consommation, E l'épargne.

³⁶ *Mada Business journal, N° 091 Juillet 2008.*

Ce qui signifie qu'après cette fonction que l'accroissement de la consommation à travers une hausse de revenu pourrait diminuer l'épargne.

Mais, il est fortement possible que, l'affectation à une somme élevée à la consommation pourrait entraîner à une désépargne. Ceci se réalisera dans le cas où le prêt est tout dépensé.

Remarque : L'épargne peut être le fait de tous les agents économiques : ménages, entreprises et l'Etat.

Dans le cas des entreprises, qui n'ont pas de la consommation finale, l'épargne correspond au revenu disponible, à l'autofinancement. Par contre pour le cas des ménages, l'épargne est probablement thésaurisée, réinjectée dans le circuit économique, ou enfin placé à être confié au système financier.

Pour les adeptes de *John Maynard Keynes*, l'épargne est d'autant plus importante que le revenu est élevé. Un ménage à faible revenu ne satisfera pas ses besoins en consommation et n'augmentera pas à peine son épargne suite à une hausse de son revenu, sa propension marginale à épargner (variation de l'épargne sur variation du revenu) sera proche de zéro. En corollaire, un ménage à revenu élevé augmentera son épargne suite à une hausse de son revenu, sa propension marginale à épargner sera proche de un. La relation entre le revenu disponible et l'épargne est donc positive et croissante³⁷.

I.3 Diverses raisons de l'utilisation de l'affectation

I.3.1 L'insuffisance de revenu

Au milieu rural, les conditions de vie de la population sont vulnérables. Leurs revenus sont très limités et n'arrivent pas à assurer leur pendant des périodes de difficulté. Grâce à la fonction des secteurs financiers, en l'occurrence les IMF qui sont des intermédiaires financiers et sociaux. Ces populations peuvent obtenir des ressources pour contribuer à l'amélioration de leur bien être. Mais ce phénomène est identique pour la plupart de la population urbaine d'une manière générale les personnes à faible revenu.

³⁷ *Economie et Statistique*, n°324/325 : 1999, Dossier : "Consommation, épargne, revenu "

I.3.2 Problèmes de gestion des ressources

Faible niveau d'étude

Du coté des ménages, à part la consommation alimentaire, les ménages dépensent leur argent à d'autres éléments (tels que les loisirs etc.). Il en résulte un gaspillage. Ce phénomène est surtout s'explique par le fait de leur faible niveau d'étude.

Du coté des entrepreneurs, à cause de leur niveau intellectuel semble t- il assez bas, des mal gestions risquent d'être possibles de se manifester.

Manque de compétence

Pour les pays en voie de développement, on sait que les travailleurs ou les mains d'œuvres ne sont ni qualifiés, ni informés. Ce qui aboutira certainement à un obstacle pour le développement et la survie des entreprises.

Section II : Problèmes rencontrés au niveau de financement

Des problèmes se rencontrent sur les bénéficiaires selon les diverses raisons suivantes :

II.1 Risque de non remboursement

II.1.1 Au niveau de taux d'intérêt

A propos du taux d'intérêt, une idée reçue est qu'un individu pauvre aura du mal à rembourser un prêt, si ce dernier est conditionné par un taux d'intérêt élevé.

Il existe bien entendu des cas de non remboursement de prêts qui ne dépendent pas uniquement de la volonté de l'emprunteur. Deux cas particuliers sont à mentionner :

- Le premier concerne les aléas externes qui touchent l'emprunteur ou sa famille : inondation, problèmes de santé, etc. ;
- La seconde, cause de non remboursement due tout simplement à l'inadéquation du produit financier au client par exemple, on lui accorde un prêt trop élevé. Pour cette raison, une grande partie des IMF accordent des prêts de faible montant sur une durée courte, et augmentent progressivement de prêt en prêt le montant octroyé.

Concernant les ménages, on a vu que les argents perçus par le secteur financier sont surtout consacrés à la consommation mais pas à l'investissement. A partir des périodes ou

cette fois ci l'argent sera épuisé, il en résulte alors que ces agents auront la difficulté de rembourser leurs dettes. Il est à noter que les affectés aux ménages sont essentiellement les crédits à court terme.

II.1.2 Origine des risques pour les entreprises

L'origine est d'ordre externe et interne.

Origine externes des risques

L'éventualité d'un non remboursement des dettes de l'entreprise à l'échéance semble provenir des phénomènes qui lui sont extérieurs, citons :

Des phénomènes d'ordre politique et économique le favorisent par exemple, une politique facilitant l'entrée des produits étrangers, affecte la rentabilité des producteurs locaux car leur volume de vente s'en trouverait diminué. Cette baisse des chiffres d'affaire de l'entreprise l'empêchera de dégager la trésorerie nécessaire pour faire face à ses dépenses de remboursement.

Dans le cas où une guerre civile paralyse l'économie d'une nation dans la mesure où les agents économiques auront des difficultés à exercer normalement leur fonction économique principale (production, consommation, financement, redistribution ou transformation) leurs activités d'exploitation seront gênées et ils risquent de ne pas honorer leur engagement.

En période de régression économique, le pouvoir d'achat des consommateurs baisse et entraîne conséquemment une diminution des chiffres d'affaires des entreprises provoquant une détérioration de la rentabilité de celles-ci. Or, dit dépréciation de la rentabilité, dit faible capacité de remboursement.

Des phénomènes d'ordre climatique augmentent encore la probabilité de défaut d'un client. Prenons un exemple comme les dégâts sur les outils de production manifestent par l'existence des cyclones ou de la sécheresse. D'où l'arrêt de l'activité des entreprises.

Des phénomènes d'ordre sectoriel, relatifs à la branche d'activité de l'entreprise exercent également une influence sur le risque de non remboursement. En voici quelques exemples :

- L'entrée de nouveaux concurrents dans le secteur d'activité de l'emprunteur, la copie, la contrefaçon, la désaffection de la clientèle affectera sérieusement sa capacité de

remboursement dans la mesure où cela diminue la part de marché de l'entreprise engendrant la réduction de résultat.

Les résultats pris par l'entreprise pour faire face à la concurrence entraînent automatiquement l'insolvabilité de l'emprunteur. A titre d'exemple, citons la décision de réduire la diminution la marge bénéficiaire.

- L'acceptation des délais client souple engendre un problème de trésorerie.
- L'augmentation des couts de production pour obtenir des produits plus compétitifs réduit le bénéfice car elle fait accroître les charges.
- L'abaissement du secteur en question a un impact sur la rentabilité de l'emprunteur.

Origines internes des risques

La survenance de risque du crédit dépend en grande partie des situations financières, techniques et commerciales de l'entreprise. Mais il convient de dire que la qualité des hommes composant l'entreprise a une incidence sur le risque des entreprises.

La solvabilité de l'entreprise ainsi que sa capacité à dégager les flux de trésorerie nécessaires pour le remboursement de ses dettes dépendent de sa situation financière.

Si la situation financière de l'entreprise est saine : faible taux d'endettement, amélioration de la solvabilité, grande capacité de remboursement, la probabilité de défaut est faible. Dans le cas contraire, il y a de forte chance que l'entreprise soit inapte à faire face à ses engagements.

L'obsolescence des moyens de production, l'inadéquation de la politique commerciale dues à une mauvaise écoute du marché, bref, la mauvaise situation technico – commerciale fait accroître l'insolvabilité du client parce qu'elle ne lui donne plus les possibilités d'exercer son activité dans les meilleures conditions. La rentabilité obtenue ne sera pas optimales. Par conséquent, l'aptitude à rembourser sera faible.

L'incompétence des dirigeants et du personnel comme la mauvaise gestion de stocks accentue l'insolvabilité de l'entreprise.

II.2 Limites aux besoins de financement

L'inadaptation de l'offre des banques à la population pauvre s'explique par les facteurs tels que :

- Les banques sont rarement présentées hors des grandes villes, or cette population a besoin de services financiers de proximité.

- Le montant des financements demandé par les microentrepreneurs ne couvre pas assez les coûts administratifs comme l'ouverture des comptes courants ou l'analyse d'un dossier pour l'octroi de crédit.
- Ce problème du risque du client au regard de la politique de sélection amène les pauvres à ne pas être considérés comme une clientèle à risque.
- Leur logique de rentabilité est peu compatible avec les coûts de transaction élevés de petits crédits de proximité.
- Les pauvres n'ont pas le minimum de professionnalisme requis en matière de gestion.

II.3 Réactions des agents

Réactions au niveau du taux d'intérêt

Les clients des IMF ont tendance à emprunter les mêmes sommes lorsque les taux d'intérêt augmentent. Ce qui montre que, jusqu'à un certain point, les taux d'intérêts ne constituent pas un élément déterminant du crédit pour ces clients.

En réalité, ces derniers sont souvent prêts à payer des taux d'intérêts élevés pour des services de meilleure qualité. C'est d'un accès permanent et fiable à des services d'épargne et de crédits dont ils ont besoin.

Par contre, pour ces institutions eux-mêmes, elles doivent fixer des taux d'intérêt leur assurant le recouvrement total des coûts. En fait, compte tenu de cette structure du coût, les restrictions au niveau de taux d'intérêt nuisent généralement la compétitivité des institutions³⁸. C'est ce qui provoque une fixation des taux d'intérêt élevé qui par la suite entraîne des risques de non remboursement par les clients.

Concernant les banques, la politique des taux d'intérêt se trouve identique. Les taux d'intérêt bancaires en l'occurrence les taux débiteurs se définissent comme les taux perçus par les banques en accordant les prêts à leurs clients, taux significatifs dont on observe son évolution courante comme le taux pour les avances et les crédits se trouvent alors très élevé. Dans ce cas, il est certain que les emprunteurs n'apprécient pas du tout le principe. Mais compte tenu de ses contraintes, ils empruntent malgré tout.

En général, il va s'en dire que les secteurs financiers vont fixer les taux d'intérêt à un niveau élevé.

³⁸ In : *Manuel de la Microfinance, Banque Mondiale*.

Satisfaction selon la durée du crédit

Les types des crédits diffèrent selon les catégories des clients que ce soient ménages ou entreprises.

Non satisfaction à long terme

Du coté des ménages, on a vu tout au long du document qu'ils ont bénéficié des crédits en l'occurrence à court terme. D'une façon simple, on assiste alors à un non satisfaction à long terme. Ce qui est valable pour les cas des microentrepreneurs.

Durée de crédit trop long

Les crédits à court terme, à moyen et long terme durent respectivement moins de 2 ans, jusqu'à 7ans. Ce qui signifie que les agents ayant recours aux crédits se trouveront dans un cas d'endettement. En fait, il en résulte des risques de non remboursement.

Section III : Rôle du crédit dans l'économie

On a dit dans la première partie du document que les banques ont pour rôle de création monétaire, dues aux crédits qu'elles ont octroyés aux agents économiques.

III.1 Le processus de création monétaire

La création monétaire : hypothèse d'une banque unique

La création de monnaie s'effectue à partir de trois principales opérations:

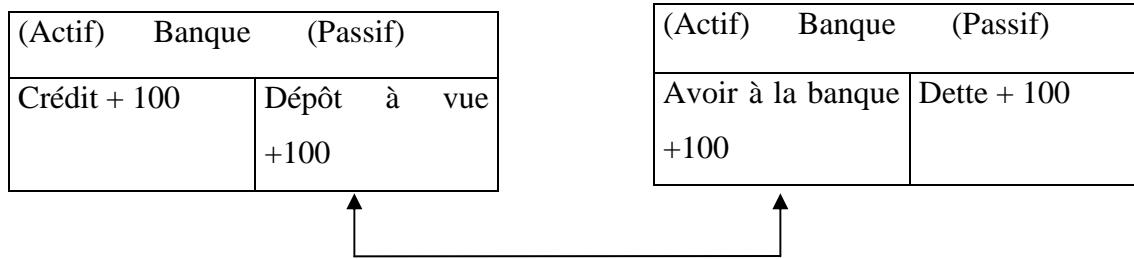
- Les crédits accordés aux entreprises et aux particuliers,
- Les concours à l'État,
- L'acquisition de devises étrangères.

On s'intéresse dans notre propos aux crédits octroyés par les entreprises et aux particuliers.

Les crédits accordés aux entreprises et aux particuliers

- Lorsque la banque accorde un crédit à une entreprise ou lorsque la banque escompte un effet de commerce à une entreprise, elle met à la disposition immédiate de celle-ci des moyens de paiement pour effectuer ses règlements.

- A l'échéance de l'effet ou lors du remboursement duré dit, la banque récupèrera ce montant de monnaie qu'elle avait mis à la disposition de l'entreprise.
- La banque assure l'émission de billets qu'elle met à la disposition des agents économiques qui bénéficient de crédits.



La création monétaire (au sein d'un système bancaire hiérarchisé)

- Une seule banque qualifiée de Banque centrale ou Banque de premier rang, dispose du pouvoir d'émettre des billets.
- Les autres banques appelées banques commerciale ou banque de second rang n'ont le droit de créer que de la monnaie scripturale à travers leurs opérations.

La Banque centrale est la seule à pouvoir émettre des billets. Cette fois-ci, les banques commerciales se refinancent auprès de la Banque centrale pour obtenir les billets demandés par leurs clients. Cette demande dépend du taux de préférence des agents économiques pour la détention de billets.

Le système bancaire fait apparaître deux types de monnaie :

- La monnaie Banque centrale émise par la banque de premier rang.
- La monnaie banque commerciale émise par les banques de second rang.

La création monétaire est limitée par la nécessité pour les banques de second rang de faire face aux retraits de billets de sa clientèle.

Remarque : Toute la monnaie la monnaie présente dans l'économie n'y a pas été introduite par le biais du crédit bancaire. Seule la monnaie dite interne, ou endogène, est dans ce cas, créée en contre partie de la dette des agents non bancaires, et détruite au moment des remboursements. C'est donc de l'importance de la monnaie interne dans le total de la

monnaie émise que découle l'étendue du pouvoir conféré aux banques. Or, les systèmes bancaires modernes sont ceux dans lesquelles l'offre de monnaie prend la forme prépondérante de monnaie interne. Les banques jouissent donc d'un important pouvoir de création monétaire.

Mais la question se pose maintenant, comment la création monétaire influence t- elle l'économie.

III.2 Crédit monétaire et inflation

Par définition, l'inflation est un déséquilibre entre offre de biens et de services d'une part et la quantité de monnaie disponible, elle se manifeste par la hausse généralisée et cumulative des prix.

Selon les classiques, ces auteurs reprennent à leur compte la théorie quantitative de la monnaie :

$$M \times V = P \times T$$

Dont, M la masse monétaire, V la vitesse de circulation de la monnaie, P le niveau général des prix et T le volume de transactions.

Ainsi, toute variation de la quantité de monnaie provoque une variation proportionnelle du niveau général des prix (de l'inflation).

Selon *Hayek*, quand du fait de la création monétaire, le taux d'intérêt baisse en dessous du taux d'intérêt naturel, le coût du capital emprunté baisse ce qui incite à investir. L'économie va donc pratiquer un détour de production plus long (plus capitaliste). La demande pour les biens de production augmente sans que la demande pour les biens de consommation diminue, et le secteur des biens de production attire plus de facteurs car mieux rémunéré, donc inflation sectorielle, il se produira une insuffisance de production de biens de consommation et donc inflation généralisée. Les prix dans les secteurs de biens de consommation augmentant, les facteurs y retournent. On se retrouve donc par un ajustement par l'inflation à la position initiale. La structure de production s'allonge et revient à sa position initiale d'où « effet d'accordéon », il ne reste à la fin que de l'inflation.

Chapitre VI: Analyses et recommandations

Section I : Nécessité d'épargne

Cette section consiste à montrer l'importance de l'épargne dans la croissance économique.

I.1 Epargne et investissement

I.1.1 Importance de l'épargne

Cette fois-ci, on dit que la croissance économique a besoin d'investissement. Or, les investissements sont alimentés par l'épargne.

Il semblerait que l'épargne précède et conditionne l'investissement.

I.1.2 Crédit bancaire, épargne et investissement:

Pour les auteurs classiques, comme Ricardo, il est très représentatif. Pour lui, l'épargne et l'investissement ont des valeurs identiques et égales.

$I = S$ où I est l'investissement et S l'épargne

Les auteurs qui retiennent l'idée que l'épargne commande l'investissement ne méconnaissent pas la réalité du crédit bancaire. Ils intègrent celui-ci d'une façon qui ne remet pas en cause le cadre initial. Le crédit est vu comme opérant un « déplacement » de l'épargne, au profit des agents en charge de l'investissement. Selon les mots de *J.S.Mill*, le crédit n'est que « la faculté d'utiliser le capital d'autrui »³⁹ et pour *Irving Fisher*, « le crédit permet à l'individu de contrôler temporairement plus de richesse et de propriété qu'il n'en possède, c'est-à-dire une partie de la richesse ou de la propriété d'autres individus.»⁴⁰ En d'autres termes, l'épargne que le public dépose aux banques est prêtée ensuite par celles-ci aux investisseurs. L'épargne reste le phénomène qui guide l'investissement. Cette thèse, qui prévaut jusqu'au début du XXe siècle, fait du crédit un phénomène subordonné à l'épargne : « ... derrière chaque emploi de la banque, il y a toujours une contrepartie. Et cette contrepartie, s'il s'agit d'un crédit envers une banque ou un particulier, repose à son tour sur une base, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on rencontre en dernier lieu un instrument concret de

³⁹ *J.S.Mill, Principles of Political Economy, op. cit.p.511*

⁴⁰ *Irving Fisher, de la nature du capital et du revenu [1906], Paris, Giard et Brière, 1911*

richesse. »⁴¹ Cet « instrument concret de richesse », est le prélèvement sur la consommation que représente l'épargne.

D'une façon ou d'une autre, les différentes analyses qui viennent d'être évoquées ont comme point commun de faire de l'épargne et de l'investissement des phénomènes essentiels. Dès lors que l'épargnant et l'investisseur sont des personnages distincts, l'existence du crédit bancaire est admise, mais en tant que phénomène « transparent », qui explique la faillite l'acheminement des ressources des uns vers des emplois des autres. Le primat est donné à l'épargne, condition préalable, de l'investissement et l'ajustement de l'offre d'épargne et la demande d'investissement s'opère par un mécanisme de prix, celui des variations du taux d'intérêt : défini comme le prix de la renonciation à la consommation. Le taux d'intérêt est une variable essentielle réelle. Il fixe à un niveau qui assure l'égalité de l'épargne et l'investissement. Mais ce n'est que progressivement que l'on va abandonner l'idée que l'investissement est toujours financé par des dépôts préalables d'épargnes.

I.2 Rôle des taux d'intérêt à la croissance

I.2.1 Les impacts des taux d'intérêt sur les comportements de la demande de crédit

Le problème est la détermination du taux d'intérêt.

Selon Keynes, l'investissement joue un rôle décisif comme variable équilibrante ou déséquilibrante de la conjoncture. Il dépend surtout des anticipations quant à l'évolution des débouchés, des profits et dans une moindre mesure des taux d'intérêt. Dans ce contexte, de faibles taux d'intérêt doivent être favorables. Deux mécanismes soutiennent cette théorie.

Le taux d'intérêt est considéré, notamment depuis Keynes qui redoutait une faiblesse chronique des investissements préconisait une politique monétaire assurant les taux d'intérêt relativement faibles pour maintenir l'investissement à un niveau correspondant au plein emploi. Pourtant le niveau des taux d'intérêt réel n'explique pas tout.

La politique monétaire doit, toutefois considérer par un pilotage fin du taux d'intérêt de répondre à des exigences contradictoires : être assez basse pour provoquer la décision

⁴¹ Ibid, In *Les théories monétaires*, pierre – s. Ruffini, 1996

d'investir tout en restant suffisamment rémunératrice pour les prêteurs afin de ne pas tomber dans la trappe à liquidité⁴².

Mécanisme accélérateurs

Des taux d'intérêt faibles favorisent la demande de crédits de la part des ménages et des entreprises. C'est donc un facteur de hausse de la demande de biens de consommation et de la production.

Les entreprises anticipent une hausse de la demande, ce qui les incite à investir. La hausse de demande effective engendre une augmentation de l'investissement plus que proportionnelle, c'est le mécanisme de l'accélérateur mis en évidence par les keynésiens.

Mécanisme du multiplicateur

Un accroissement des investissements implique à son tour une succession des dépenses de revenu qui se traduisent au niveau macroéconomique par une hausse du revenu national.

En effet, un investissement supplémentaire entraîne une augmentation du revenu national qui lui est « k » fois supérieures, c'est le mécanisme de multiplicateur.

Inversement, des taux d'intérêt élevés freinent la demande de crédit, la demande effective étant faible, l'investissement recule, d'où un ralentissement de la croissance, car d'autres facteurs entrent en jeu dans la décision d'investir. Notamment il faut tenir compte des taux d'intérêt réel.

I.2.2 Les taux d'intérêt, investissement et croissance économique

Des taux d'intérêt réels faibles allègent le coût des charges financières. Ce qui incite les entreprises à investir en recourant au financement externe par emprunt. Inversement, des taux d'intérêt réels élevés freinent l'investissement. En effet, les entreprises avant d'investir comparent leur rentabilité au taux d'intérêt réel : elles ne recourent à l'emprunt que si le taux de rentabilité économique est supérieur au taux d'intérêt réel.

⁴² Le concept de la trappe à liquidité est utilisé par l'analyse keynésienne. Dans une situation où les taux d'intérêt sont bas, la demande de monnaie peut devenir infiniment élastique (car tout le monde prévoit une hausse future des taux d'intérêt). On se trouve alors dans une situation de « trappe à liquidité.»

Un autre cas où l'entreprise n'investit pas est lorsque le taux d'utilisation des capacités de production est faible, cela signifie qu'une part importante des moyens de production n'est pas utilisée. Dans ces conditions, l'entreprise n'a pas besoin d'équipements supplémentaires pour satisfaire une augmentation éventuelle de la demande. En effet, la hausse du taux d'utilisation des capacités de production s'accompagnerait d'une hausse du taux d'investissement.

L'entreprise n'investit que si la somme des revenus anticipés est élevée par rapport aux dépenses d'investissement. Le profit vient de la marge dégagée sur chaque produit qu'on multiplie par le nombre d'unités vendues. Le profit s'accroîtrait soit parce que la marge s'accroît grâce à des investissements de capacité, soit parce que la marge s'accroît grâce à une baisse des coûts unitaires réalisée par des investissements de productivité.

Bref, de la même manière que la croissance économique dépend de l'investissement, l'investissement dépend à son tour du taux d'intérêt. Le taux d'intérêt tient un rôle important dans la décision d'investir :

Ainsi, les taux d'intérêt réels faibles favorisent l'investissement, alors que des taux d'intérêt réels élevés entraînent une baisse des taux d'investissement. Inversement une baisse des taux d'intérêt réels déclenchent une reprise des investissements.

Remarque : Les consommateurs sont attirés par l'épargne lorsque elle est bien rémunérée.

Le secteur privé a besoin d'un secteur financier sain capable de libérer les taux d'intérêts et non d'octroyer des crédits de complaisance.

Tout en privilégiant l'épargne intérieure, l'Etat doit créer un environnement propice à l'investissement.

Section II : Taux d'épargne à Madagascar

Pour les pays africains, il est possible de dire que l'épargne domestique n'est pas suffisante pour soutenir la croissance.

Un taux d'épargne insuffisant dans un pays entraînera des tensions durables sur les taux d'intérêt et freinera la croissance du niveau de vie en limitant l'accumulation du capital.

Or, les taux d'intérêts en baisse entraîne une succession de baisses des taux d'intérêt rémunérateurs des banques et facilite le crédit. Ils stimulent la croissance car ils annoncent le réaménagement des taux d'intérêt des épargnes des ménages.

Mais la croissance pour être équilibrée, exigerait que l'épargne ne se développe pas plus vite que le revenu, c'est-à-dire que la propension marginale à épargner soit stable. Or celle-ci croît avec le revenu. Il est impératif, pour que la croissance reste équilibrée, que le taux de l'intérêt décroisse continuellement, ce qui serait impossible à cause de « la préférence pour liquidité »⁴³.

Remarque : Si les revenus sont faibles, la consommation, s'en trouve diminuée et la production de stagner. Une économie en crise n'est pas capable dans ce cas de se régénérer car elle ne dispose pas suffisamment de liquidités dans sa trésorerie pour réagir positivement. Or, épargner, c'est restreindre la consommation, donc « bloquer » machine économique : la production.

Section III : Analyse sur l'environnement des institutions financières à Madagascar

Il est à raffiner que le secteur de la microfinance à Madagascar dispose d'atouts et présente des opportunités. Mais ce qu'il faut noter c'est que ce secteur est confronté à un certain nombre de contraintes et souffre de faiblesses susceptibles de freiner son développement. Ce phénomène se manifeste dans le domaine du contexte général, par exemple aussi bien politiques et stratégies, cadre légal et réglementaire, demande et offre, cadre institutionnel.

Contexte général

- l'étendue du pays et l'enclavement de plusieurs zones ;
- le tissu économique reste limité et fragile ;
- l'infrastructure de base (routes et communications) déficientes en milieu rural ;
- l'analphabétisme élevé
- la manque d'études socio-économico-culturelles de référence se fait sentir.

⁴³(S. Amin 1973), In : L'économie politique, de l'Afrique au XXIe s, Tome I, l'Harmattan, 2002

Politiques et stratégies

- absence d'une véritable politique nationale axée sur "les pratiques optimales" internationalement reconnues ;
- absence de stratégie nationale ;
- certains projets de crédit ne respectant pas les "bonnes pratiques" introduisent des distorsions importantes au sein du secteur ;
- des interférences politiques dans le secteur ;
- difficultés de réalisation des garanties.

Cadre légal et réglementaire

- le cadre légal et réglementaire actuel est peu adapté, contraignant et discriminatoire à l'endroit des systèmes de crédit direct ;
- il est insuffisamment mis en œuvre
- problèmes de prise et de réalisation des garanties.

Cadre institutionnel

- faiblesse du cadre de concertation au niveau du secteur ;
- absence d'opérateurs techniques nationaux ;
- insuffisance de l'offre en formation et services d'appui-conseil pour les IMF.

Demande et offre

- demande de produits et services de microfinance très dispersée et insuffisamment connue ;
- l'organisation actuelle des IMF les moyens et outils dont elles disposent ne permettent de répondre que très partiellement à la demande potentielle ;
- les innovations en termes de produits et d'organisation pour satisfaire la demande sont quasi inexistantes ;
- couverture géographique inégale et insuffisante du territoire avec un déséquilibre de l'offre entre zones rurales et zones urbaines ;
- compétences des IMF limitées : ressources humaines, SIG et planification encore insuffisants ;
- absence de données statistiques exhaustives et fiables sur le secteur ;

- insuffisance de ressources de refinancement sur le moyen et long termes des IMF ;
- autonomie financière non atteinte pour la majorité des IMF en vue d'une pérennisation de leurs activités
- insuffisance de la culture financière, absence de communication médiatique.

Du côté de secteur bancaire à Madagascar, le système financier malgache fonctionne dans une économie qui a un taux d'épargne les plus bas parmi les pays en voie de développement et dont l'intensité financière est parmi les plus faibles.

Quant au système bancaire, le rythme de la réforme bancaire à Madagascar n'a pas encore atteint la cadence souhaitée puisque les marchés financiers, marchés de crédit sont insuffisamment développés. La qualité de service est peu performante et on assiste à une sous bancarisation importante.

Le niveau de liquidité des banques est faible, ceci est dû à la faiblesse d'épargne, surtout au niveau des ménages. Et même si ces ressources existent, elles ne sont pas directement transformées en crédit, car il y a deux obstacles :

- Les projets ne sont pas suffisamment matures et ces ressources sont volatiles. Elles peuvent être retirées à tout moment par leurs propriétaires.
- Un crédit trop facile est synonyme de gaspillage ou d'un soutien ne serait remboursé.

CONCLUSION

La plupart de la population malgache vit encore dans la situation de pauvreté. La pauvreté existe dans une société donnée lorsqu'une ou plusieurs personnes n'atteignent un niveau de bien être économique jugé minimum raisonnable par cette société.

Au vu de tous les arguments détaillés dans notre étude, l'accès aux crédits, c'est vraiment favorisé à Madagascar. Celui-ci est surtout le fait de l'émergence des IMFs qui, contrairement aux banques, octroient des crédits de manière où les procédures sont aisées et totalement compréhensibles. Le comportement des banques et les IMFs ont été analysés vis-à-vis de leur rôle en tant que créateur monétaire et promoteur de crédit. Or, à Madagascar, les crédits octroyés par ces secteurs financiers destinés particulièrement aux ménages et aux entreprises ne représentent que 1 à 4% des crédits à l'économie.

Cette fois ci, les institutions financières ayant pour rôle d'intermédiation financier et social aideraient les catégories d'agents économiques à réaliser leurs besoins.

A voir du crédit signifie alors pour ces personnes une augmentation des ressources. A cet effet, on assiste à l'idée que l'accès aux crédits contribue à l'amélioration de niveau de vie des agents économiques les bénéficiant. C'est au niveau des ménages que les impacts sont plus significatifs en augmentant leurs revenus et améliorant leur bien être en l'occurrence la satisfaction les besoins primaires. Au niveau des entreprises, les crédits apportent aussi des conséquences positives du fait qu'ils répondent vraiment aux besoins de financements pour leurs activités et leur survie. Celles-ci entraînent par la suite une augmentation de volume de la production qui n'est autre qu'un signe d'un investissement .Il en résulte alors que ce dernier est un facteur économique pour le pays.

Malgré tout, il est nécessaire de préciser que d'après les analyses effectuées, des lacunes sont encore. Des problèmes surgissent à ces catégories d'agents économiques concernant l'utilisation ou la gestion de ces ressources notamment au niveau du remboursement. Tous ceux-ci sont surtout cause des comportements des secteurs financiers qui sont contraints d'appliquer un taux d'intérêt élevé et d'exiger des garanties tout en offrant des services financiers aux clientèles. En plus, à cause de la pauvreté chronique à Madagascar,

les microentrepreneurs et les personnes à faibles revenus particulièrement les ruraux ciblés par la microfinance, sont contraints d'affecter leurs ressources à la consommation. Ce qui freine par la suite, les projets d'investissements. Même au niveau des entreprises, on s'attend aussi à des risques de non remboursement pour diverses raisons.

Aussi, comme conclusion, ces secteurs financiers n'accordent que des crédits à court terme plus précisément des crédits à la consommation aux ménages. La satisfaction n'est donc pas à long terme même si la durée du crédit est plus ou moins longue.

A Madagascar, on a constaté alors beaucoup d'échecs quant à la réussite en évaluant les impacts des crédits accordés par les secteurs bancaires et les IMfs au niveau des agents économiques bénéficiaires. Ce qu'il faut retenir, si le crédit est bien utilisé, il sera un outil efficace de développement à condition d'étudier, avec soin les groupes cibles qu'on veut aider.

Pour y remédier, bref, il est primordial de tenir compte des recommandations énoncées précédemment afin d'étendre les impacts à long terme.

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ PIERRE S. RUFFINI, 1996, *Les théories monétaires*, la pensée économique contemporaine, Inédit.
- ❖ BARRE R et FREDERIC TEULON, 1997, *Economie politique*, Tome 2, Puf Paris.
- ❖ FREDERIC LOBEZ, 1997, *Finance, banque et marchés du crédit*, Puf.
- ❖ N.GREGORY MANKIW, 1998, *Principes de l'économie*, Nouveaux Horizons.
- ❖ FREDERIC.B, JEROME.C, FRANK.P, 2000, *Analyse macroéconomique 2*, Repères, Editions la découverte et Syros, Paris.
- ❖ RAYMOND BARRE, 1980, *Economie politique*, 9è édition, 3è trimestre.
- ❖ PATRICK VILIEU, 2000, *Macroéconomie et l'investissement*, Repères, Editions la découverte et syros, paris.
- ❖ L'HARMATTAN, 2002, *L'économie politique de l'Afrique au XXIè siècle*, Tome 1.
- ❖ PHILIPPE DARREAU, 2003, *Croissance et politique économique*, Editions de Boeck Université.
- ❖ CHRISTIAN LA BROUSSE,J CAUDE,2001,*Dictionnaire des sciences économiques*, Puf.
- ❖ GILBERT ABRAHAM, 2002, *Dictionnaire d'économie*, Edition dalloz.
- ❖ BANQUE MONDIALE, *Manuel de la microfinance*.
- ❖ CREAM, juin 2007, *Essai de détermination de l'épargne d'une fonction d'épargne nationale à Madagascar*.
- ❖ CREAM, *Effet d'éviction et stratégie de choix de portefeuille*, cahier de recherches en analyses économique N°10/2007.
- ❖ APIFM, mai 2008, *Focus Note sur les taux d'intérêt dans les IMF à Madagascar*.
- ❖ BCM, *Rapport annuel 2003, 2004, 2005, 2006,2007*.
- ❖ INSTAT, *Rapport économique et financier 2003-2004,2005-2006*.
- ❖ INSTAT, *Enquête auprès des ménages 2004,2005*.
- ❖ *Bulletin de la banque centrale de Madagascar 2005, 2006, 2007,2008*.
- ❖ L'EXPRESS DE MADAGASCAR, BOA, 27 juin 2008, *Trophée de l'audace*.
- ❖ *Mada Business Journal N°09 Juillet 2008*.
- ❖ DIAL, « *Le financement de très petites entreprises urbaines : étude d'impact d'un projet de microfinance à Antananarivo.* », Doc de travail N° 16.
- ❖ Site internet :
WWW.madamicofinance.mg

ANNEXE

Projection pour 2009 (source DSNMF, p.47)

	2004	2009
Population totale en 2003	16 694 000	
Taux de croissance démographique annuel	2,8%	
Population estimée en 2004	17 161 432	
Population projetée en 2009		19 702 398
Nombre de ménages	3 432 286	3 940 480
Taux d'emprunteurs potentiels	5%	15%
Nombre d'emprunteurs potentiels	171 614	591 072
- taux de clients MPE	10%	15%
- taux de clients intermédiaires	40%	50%
- taux de clients défavorisés	50%	35%
Besoins financiers		
- 6 000 000 Fmg / MPE	102 968 592 000	531 964 757 385
- 2 000 000 Fmg / Clients intermédiaires	137 291 456 000	591 071 952 650
- 400 000 Fmg / Clients défavorisés	34 322 864 000	82 750 073 371
Total en Fmg	274 582 912 000	1 205 786 783 406
Epargne (400 000 Fmg / adhérent en moyenne)	68 645 728 000	236 428 781 060
Taux de satisfaction en crédit : 50%	137 291 456 000	602 893 391 703

TABLES DES MATIERES

REMERCIEMENT	I
SOMMAIRE	II
SIGLES ET ACRONYMES	IV
LISTE DES ILLUSTRATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES SCHEMAS.....	VII
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : APERÇU GENERAL SUR LE CREDIT.....	3
<i>Chapitre I : aspect théorique et économique du crédit</i>	<i>4</i>
Section I : Généralité.....	4
I.1 Le crédit proprement dite	4
I.1.1 Définition et formes du crédit	4
I.1.2 Approche sur l'intermédiaire financier	5
I.2 Théories face au crédit	6
I.2.1 Rôles de garanties	6
I.2.2 Structure du capital	7
I.3 Approche sur le taux d'intérêt au sein du système financier.....	8
I.3.1 Définition du taux d'intérêt.....	8
I.3.2 Taux d'intérêt au niveau du marché des fonds prêtables	8
I.3.3 Marché de fonds prêtable	9
<i>I.3.3.1 Offre de fonds prêtable</i>	<i>9</i>
<i>I.3.3.2 Demande de fonds prêtable</i>	<i>9</i>
Section II : Portée économique du crédit	9
II.1 Intermédiation financière et croissance	9
II.1.1 Contribution des systèmes financiers à la croissance économique	10
II.1.2 La Répression financière	10
II.1.3 Modèle financier et croissance endogène	11
II.2 Crédit et développement économique	12
II.2.1 Crédits destinés aux secteurs privé	12
II.2.2 Crédits accordés par les banques	13

Section III : Marché et politique de crédit.....	13
III.1 Marché de crédit.....	13
III.1.1 Le canal du crédit	13
III.1.2 Condition d'ajustement	14
<i>III.1.2.1 Offre de crédit</i>	14
<i>III.1.2.2 Demande de crédit</i>	14
III.1.3 Le risque de crédit et sa gestion	14
III.2 Politique de crédit	14
III.2.1 Politique sélective du crédit	14
III.2.2 Politique de la banque centrale.....	15
<i>III.2.2.1 Les opérations dites d'open market</i>	15
<i>III.2.2.2 Fixation des facultés de recours à la banque centrale.....</i>	16
<i>III.2.2.3 Système de réserves obligatoires.....</i>	16
<i>III.2.2.4 Encadrement de crédit</i>	16
III.3 Politique des banques	16
 <i>Chapitre II : Etablissement financière : « secteur bancaires ».....</i>	17
Section I : Généralités	17
I.1 Définitions et concept	17
I.1.1 Quelques définitions	17
I.1.2 Evolution du secteur bancaire à Madagascar.....	18
<i>I.1.2.1 Le secteur informe.....</i>	18
<i>I.1.2.2 Secteur financier et son environnement.....</i>	18
I.2 Assistance techniques et organismes d'appui.....	19
I.2.1 Banque centrale.....	19
I.2.2 Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF).....	19
I.3 Concept de crédit bancaire	19
I.3.1 Définition	19
I.3.2 Taux d'intérêt bancaire	19
<i>I.3.2.1 Taux créditeurs</i>	19
<i>I.3.2.2 Taux débiteurs.....</i>	19
I.3.3 Garanties du crédit	21
I.3.4 Critères des clients	21

Section II : Activités des banques à Madagascar	21
II.1 Collecte des fonds	21
II.1.1 Dépôt à vue	21
II.1.2 Dépôt à terme.....	22
<i>II.1.2.1 Bon de caisse</i>	22
<i>II.1.2.2 Placement à terme</i>	22
II.1.3 Placement en BTA.....	22
II.2 Octroi de crédit.....	22
II.2.1 Aux ménages	23
<i>II.2.1.1 Crédit à court terme</i>	23
<i>II.2.1.2 Crédit à la consommation.....</i>	23
II.2.2 Pour les entreprises	23
<i>II.2.2.1 Crédit à moyen terme</i>	23
<i>II.2.2.2 Crédit à long terme.....</i>	23
<i>II.2.2.3 Crédit à l'investissement</i>	24
Section III : Etat actuel du secteur bancaire à Madagascar	26
III.1 Financement bancaire et ses risques.....	26
III.1.1 Risques associés aux opérations de crédit.....	26
III.1.2 Cas de surliquidités bancaires	26
III.1.3 Transformation et instabilité des banques	26
III.2 Rôles de l'institution dans l'économie	27
III.2.1 Rôle monétaires des banques	27
III.2.2 Gestion du système de moyen de paiement	29
III.2.3 Financement : mission d'intermédiation	29
III.2.4 Rôle politique des banques.....	29
<i>Chapitre III: Etablissement financière: « Institution de Microfinance.».....</i>	30
Section I : Présentation d'IMF à Madagascar.....	30
I.1 Genèse du système du Micro finance à Madagascar	31
I.1.1L'origine	31
I.1.2 Typologies d'institutions de Microfinance	32
<i>I.1.2.1 Les institutions financières mutualistes (IFM)</i>	32
<i>I.1.2.2 Les institutions financières non mutualistes</i>	32
<i>I.1.2.3 Les autres structures de la microfinance</i>	32

I.2 Intervenants et acteurs du secteur	33
I.2.1 Associations professionnelles, réseaux	33
I.2.2 Bailleurs	33
I.2.3 Opérateurs techniques et les autorités de contrôle.....	33
Section II : Principales missions de la Microfinance à Madagascar	34
II.1 Offres des produits et services financiers.....	34
II.1.1 Caractéristiques général des institutions et zones d'intervention	34
II.1.2 Données statistiques : Cas des Institutions Financières Mutualistes	36
II.1.3 Données statistiques : Cas des Institutions Financières Non Mutualistes	37
II.2 Caractéristiques des produits offerts	38
II.3 Nécessité des IMF dans le développement de l'économie.....	40
Section III : Environnement de la MicroFinance à Madagascar.....	41
III.1 Actions du Gouvernement	42
III.2 Un cadre de libre marché.....	42
III.3 Indicateur de performance de la Microfinance	42

PARTIE II : ETUDE D'IMPACTS DES CREDITS AUX AGENTS ECONOMIQUES A MADAGASCAR.....	43
<i>Chapitre IV : Contribution au développement de l'économie.....</i>	<i>44</i>
Section I : Augmentation des ressources.....	44
I.1 Au niveau des ménages.....	44
I.1.1 Amélioration de bien être.....	45
<i>I.1.1.1 Augmentation de la part à la consommation</i>	<i>45</i>
<i>I.1.1.2 Impact perçu par les micro-entrepreneurs</i>	<i>45</i>
I.1.2 Possibilité d'épargner.....	46
I.1.3 Possibilité d'investir.....	48
I.2 Au niveau des entreprises	48
I.2.1 Réponse aux besoins des financements	48
I.2.2 Augmentation de profit	49
I.3 Au niveau du pays.....	49
Section II : Promotions d'investissements	49
II.1 Au niveau du crédit bancaire	50
II.1.1 Encouragement à la création d'emploi	50
II.1.2 Contribution à réalisation des projets	50

II.2 Au niveau du microcrédit.....	51
II.2.1 Microcrédit : cas d'ADEFI	51
II.2.2 Microcrédit : cas de la SIPEM.....	52
Section III : Crédit, investissement, croissance	53
III.1 Participation à l'augmentation du PIB national.....	54
II.2 Lutte contre la pauvreté	55
II.2.1 La microfinance : outil efficace au développement : « offre des services de proximité » ..	55
III.2.2 Crédit bancaire et croissance	55
III.2.3 Réduction des inégalités sociales	56
 <i>Chapitre V : Problèmes rencontrés à l'utilisation du crédit.....</i>	57
Section I : Utilisation non conforme au niveau de l'affectation.....	57
I.1 Augmentation de la part de la consommation	57
I.1.1 Au niveau des ménages.....	58
I.1.2 Au niveau des entrepreneurs	60
I.2 Diminution de la part de l'épargne	60
I.3 Divers raisons de l'utilisation de l'affectation.....	61
I.3.1 L'insuffisance de revenu.....	61
I.3.2 Problèmes de gestion des ressources	62
Section II : Problèmes rencontrés au niveau de financement	62
II.1 Risque de non remboursement	62
II.1.1 Au niveau de taux d'intérêt	62
II.1.2 Origine des risques pour les entreprises	63
II.2 Limites aux besoins de financement	64
II.3 Réactions des agents.....	65
Section III : Rôle du crédit dans l'économie.....	66
III.1 Le processus de création monétaire	66
III.2 Création monétaire et inflation	68
 <i>Chapitre VI: Analyses et recommandations.....</i>	69
Section I : Nécessité d'épargne.....	69
I.1 Epargne et investissement.....	69
I.1.1 Importance de l'épargne	69
I.1.2 Crédit bancaire, épargne et investissement	69

I.2 Rôle des taux d'intérêt à la croissance	70
I.2.1Les impacts des taux d'intérêt sur les comportements de la demande de crédit.....	70
I.2.2 Les taux d'intérêt, investissement et croissance économique.....	71
Section II : Taux d'épargne à Madagascar.....	72
Section III : Analyse sur l'environnement des institutions financières à Madagascar.....	73
CONCLUSION.....	76
BIBLIOGRAPHIE	i
ANNEXES.....	ii
TABLES DES MATIERES	iii